

Abdelaziz Kacem

L'Occident en chute libre



Dr Sofiane Zribi

IA et santé mentale

N° 178 - Mai 2026 - 6 DT • www.leaders.com.tn

Leaders



Me Adel Kaâniche

Une autre lecture de l'histoire de la Tunisie

Présence (s) suisse (s) : Les destinées helvètes en Tunisie


BOGGI
MILANO
TUNIS | BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1 | TEL +216 36 366 000

بَــرَقَ الرَّبِيــعُ لَنَــا
بِرَوْنَــقِ مَــائِه
فَانْظُــرْ لِرَوْعَــةِ أَرْضِــهِ
وَسَمَائِــــه

بديع الزمان الهمذاني



Sommaire

Editorial
3 • Un nouveau positionnement tous azimuts
Par Taoufik Habaieb

Opinion
12 • Le coût social des obstacles opposés aux droits des femmes
Par Riadh Zghal

Nation
14 • Slaheddine Selmi, nouveau secrétaire général de l'Ugtt
Renouer le fil du dialogue social

Chronique
16 • L'Occident en chute libre
Par Abdelaziz Kacem

International
20 • Pourquoi la loi de Trump ne peut pas avoir droit de cité
Par Mohamed Ibrahim Hsairi

Agriculture
26 • L'escargot tunisien: Entre tradition vivante et filière marginalisée
Par Ridha Bergaoui
34 • Le géranium rosat: Un parfum de rose et une filière d'avenir en Tunisie
Par Ridha Bergaoui
42 • Je me souviens de Nabeul printanier
Par Anouar Attia
38 • Fruits de Tunisie: Saveurs et bienfaits

Société
48 • Intelligence artificielle et santé mentale
L'illusion du miroir : quand le chatbot joue au thérapeute
Par Dr Sofiane Zribi
52 • Me Adel Kaâniche: Une autre lecture de l'histoire de la Tunisie
58 • Les mémoires de Mohamed Ennaceur traduites en arabe: Une nouvelle saveur
60 • Présence(s) suisse(s): Les destinées helvètes en Tunisie
62 • Le royaume hafside de Tunis vu par Léon l'Africain
70 • Si Driss
72 • Afif Hendaoui : Le diplomate distingué
Par Hatem Ben Salem
73 • "Un seul être vous manque et tout est dépeuplé"
Par Abdeljalil Dachraoui
74 • Compagnon de pensée et de route
Par Abderrazak Zouari
76 • Maître Sadok Belaïd: Quelques vérités pour l'histoire
Par Mohamed Salah Ben Aïssa
81 • ...Il nous a appris à réfléchir
Par Neila Chaabane
82 • Le savant et l'esthète
Par Salsabil Klibi

Billet
84 • Le panthéon «initiatique» de mon enfance
Par Habib Touhami





Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Taoufik Habaieb

CONTRIBUTEURS
• Mohamed Naceur Ammar • Hédi Behi • Walid Bel Hadj Amor • Mohamed El Aziz Ben Achour • Rafaa Ben Achour • Yadh Ben Achour • Monia Ben Jémia • Haykel Ben Mahfoudh • Ridha Bergaoui • Mohamed Larbi Bouguerra • Mohamed Derbal • Hakim El Karoui • Elyès Ghariani • Samy Ghorbal • Mohamed Ali Halouani • Afef Hammami Marrakchi • Fatma Hentati • Ferhat Horchani • Mohamed Ibrahim Hsairi • Mohamed Jaoua • Elyès Jouini • Abdelaziz Kacem • Mohamed Kerrou • Mohamed Kilani • Salsabil Klibi • Hatem Kotrane • Ammar Mahjoubi • Habib Mallakh • Anis Marrakchi • Maledh Marrakchi • Samir Marrakchi • Radhi Meddeb • Mansour Moalla • Khadija Moalla • Ahmed Ounaïes • Slaheddine Sellami • Habib Touhami • Riadh Zghal • Dr Sofiène Zribi

CONCEPTION & REALISATION
Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)
Raïd Bouaziz
(Designer)

PHOTOS
Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION
Mohamed Taïeb Habaieb
(Système & Organisation)

APPUI
Habib Abbassi • Lamia Alayet • Leïla Mnif • Khouloud Kefi • Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION
Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
• abonnement@leaders.com.tn
• marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn
www.leaders.com.tn

JENNIFER LAWRENCE

*L'élégance est une attitude

*Elegance is an attitude**

LONGINES



LONGINES
PRIMALUNA

BEN JANNET & CO
1986

Boulevard Principal • Les Berges du Lac 1
Rue Lac Victoria • Tunis City "Géant" • Mall of Sfax



Un nouveau positionnement tous azimuts

• **Par Taoufik Habaieb**

Diversifier le plus largement possible nos partenariats : c'est un impératif qui s'impose à la Tunisie au milieu de ces changements profonds qui transforment le monde. Cela veut dire s'engager dans un multi-alignement, en fonction des intérêts et de la situation.

C'est une nécessité structurelle pour éviter toute dépendance concentrée vis-à-vis d'un bloc de pays ou d'une zone géographique. Tout en consolidant les relations avec les partenaires traditionnels, il s'agit d'approcher d'autres pays, dans différentes régions du monde, d'explorer de nouvelles opportunités et de développer des offres attractives.

Cela suppose au préalable la construction d'une proposition cohérente et lisible et l'adoption d'une stratégie d'approche progressive. La combinaison des différents atouts, entre position géographique, développement technologique, agriculture à valeur ajoutée, industrie confirmée, capital humain qualifié et potentiel d'énergie verte, constitue un puissant vecteur d'attractivité. Tout comme le patrimoine et la culture.

La Tunisie est capable de devenir un interlocuteur recherché par plusieurs partenaires. Rares sont les pays de la rive sud de la Méditerranée à même d'aligner autant de potentialités et de gérer des relations plurielles. Dans un win-win global, elle est à la fois riche et à la recherche d'opportunités. De la satisfaction de ses besoins massifs de financements à la couverture de sa demande en énergie, céréales, matières premières et autres, elle entend accéder aux meilleures conditions.

Le compas doit couvrir, outre l'Europe voisine dans toute sa largeur, de très nombreux pays d'Amérique, d'Asie, d'Océanie et d'Afrique. Les Brics, le Pakistan, les pays baltes et autres s'invitent à une longue liste. Une diplomatie agissante viendra en soutien à une économie redynamisée. Les Tunisiens qui y sont installés, notamment ceux qui occupent des positions élevées dans les finances, la technologie, la recherche scientifique, de grandes entreprises et autres, sauront apporter une contribution précieuse.

Un nouveau paramétrage de notre positionnement devient impératif. Tout change à très grande vitesse, avec un degré élevé d'incertitude et une grande difficulté d'anticipation. Mais nous devons nous appuyer sur nos fondamentaux.

Tout en procédant à ce rééquilibrage de son positionnement international, la Tunisie fait face, en interne, à sa propre transformation. Les grandes réformes structurantes, les finances publiques, la balance commerciale, la conversion vers les nouvelles énergies, la création d'emplois et l'innovation technologique sont en tête des priorités. Dans ces domaines, elle pourra puiser auprès de ses partenariats multiples et variés des sources utiles.

Les leviers du redéploiement et de la relance sont entre nos mains. Sachons les activer.

Redevenir un pays stratégique dans la région : l'objectif n'est pas difficile à atteindre. Tout est question de détermination. C'est un projet global, transversal, salutaire…

T.H.

Chronologie Mars-avril 2026

26 mars

• Le ministre de la Défense nationale, Khaled Sehili, s'entretient avec le sous-secrétaire d'État à la Défense italien, Matteo Perego di Cremnago, qui préside la délégation de son pays aux travaux de la 27e session de la Commission militaire mixte tuniso-italienne.

• Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, reçoit l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique en Tunisie, Bill Bazzi.

• Circulaire de la Banque centrale de Tunisie N°2026- 4 du 26 mars 2026 aux intermédiaires agréés relative aux conditions de financement de l'importation de produits non prioritaires.

27 mars

Le président de la République, Kaïs Saïed, reçoit les lettres de créance de cinq nouveaux ambassadeurs :

• Orlando Requeijo Gual
Ambassadeur de la République de Cuba
• Saito Jun
Ambassadeur de l'Empire du Japon
• Isidro Antonio González Afonso
Ambassadeur du Royaume d'Espagne
• Jorge Ayres Roza de Oliveira
Ambassadeur de la République Portugaise
• Boriana Siméonova
Ambassadrice de la République de Bulgarie

•Le Chef de l'Etat s'entretient avec le ministre de l'Intérieur, Khaled Nouri.

•Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, reçoit la secrétaire (Sud) au ministère indien des Affaires étrangères, chargée de la coopération avec les pays du Sud, Neena Malhotra, à l'occasion de la tenue de la sixième session des consultations politiques bilatérales

28 mars

• Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, participe par visioconférence à la 165e session du Conseil de la Ligue des États arabes au niveau ministériel.
En outre, il reçoit un appel téléphonique du secrétaire général de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), Wamkele Mène.

•La Banque mondiale (BM) accorde 90 millions de dollars à la Tunisie visant à renforcer la protection sociale.

30 mars

La Banque centrale de Tunisie (BCT) maintient inchangé son taux directeur à 7% lors de la réunion de son Conseil d'administration.

31 mars 2026

• Kaïs Saïed s'entretient avec le ministre de l'Agriculture, des Ressources hydriques et de la Pêche, Ezzedine Ben Cheikh, et le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Agriculture, des Ressources hydriques et de la Pêche, chargé des Ressources hydriques, Hamadi Habaieb.

•Le ministre de la Défense nationale, Khaled Sehili, reçoit le directeur du renseignement du Commandement américain pour l'Afrique (Africom), l'amiral Ben Snell, en présence de l'ambassadeur des États-Unis en Tunisie, Bill Bazzi, ainsi que de hauts responsables des deux pays.

•Une délégation parlementaire du Conseil national des régions et des districts, conduite par son président, Imed Derbali, effectue une visite de travail en Algérie. Derbali est reçu par le président algérien, Abdelmadjid Tebboune.

•Arrêté conjoint de la ministre des Finances et de la ministre des Affaires culturelles du 27 mars 2026, portant fixation des droits d'entrée aux musées, monuments historiques et sites archéologiques.

•Le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale approuve deux projets de 332.5 millions de dollars visant à améliorer les services d'eau potable, moderniser l'agriculture irriguée et soutenir l'emploi et les moyens de subsistance dans les zones rurales.

1er avril

Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, s'entretient par téléphone avec son homologue turkmène Raşit Meredow.

3 avril

Décision de l'Instance supérieure indépendante des élections n° 2026-4 du 1er avril 2026 relative au calendrier des élections législatives partielles dans la circonscription d'El Kabaria à Tunis.

5 avril

Le taux d'inflation se stabilise à 5% au mois de mars, selon l'Institut national de la statistique (INS).

6 avril

•Le président de la République, Kaïs Saïed, se rend au mausolée de Bourguiba à Monastir à l'occasion de la 26e commémoration du décès du président Habib Bourguiba.

•Le ministre de l'Intérieur, Khaled Nouri, préside l'ouverture de l'atelier régional organisé par l'Office national de la protection civile (Onpc) et l'Université arabe Naif des Sciences de la sécurité sous le thème « La planification préventive et la protection des installations contre les incendies ».

•À l'occasion de sa participation au Sommet « One Health » organisé à Lyon du 5 au 7 avril, le ministre de la Santé, Mustapha Ferjani, rencontre plusieurs compétences et chercheurs tunisiens établis en France.

•Le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), Fethi Zouhair Nouri, préside la cérémonie de lancement de la troisième édition du Global Money Week organisée en Tunisie par l'Observatoire de l'inclusion financière.

7 avril

•Le ministre de la Défense nationale, Khaled Sehili, préside à la base militaire d'El Aouina une cérémonie militaire à l'occasion du retour définitif de la compagnie légère d'intervention rapide tunisienne déployée en République Centrafricaine sous l'égide des Nations unies.

•Le ministre de l'Économie et de la Planification, Samir Abdelhafidh, reçoit l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique en Tunisie, Bill Bazzi.

•Le ministre de la Santé, Mustapha Ferjani, participe aux travaux du Sommet international consacré à l'approche « One Health » organisé à Lyon.

•La Banque centrale de Tunisie (BCT) et la Banque centrale des Comores (BCC) signent un accord de coopération institutionnelle visant à renforcer la collaboration entre les deux institutions dans plusieurs domaines d'intérêt commun.

8 avril

Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, participe aux travaux du dialogue ministériel virtuel organisé par la Commission économique et sociale pour l'Asie Occidentale (Escwa), l'une des cinq commissions régionales des Nations unies, sur le thème : « Les répercussions de l'escalade militaire au Moyen-Orient et dans le Golfe sur le développement».

9 avril

Le chef de l'Etat, Kaïs Saïed, préside, au cimetière des martyrs à Sijoumi, la cérémonie de commémoration du 88e anniversaire de la fête des Martyrs.

10 avril

Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, participe par visioconférence à l'ouverture de la Journée des compétences tunisiennes en Espagne, organisée par l'ambassade de Tunisie à Madrid en collaboration avec la *«Casa Árabe»*, le Réseau des compétences tunisiennes en Espagne, le bureau de l'Agence de promotion de l'investissement.

11 avril

Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, reçu par le chef du Gouvernement d'unité nationale libyenne, Abdelhamid Dbeibah.

13 avril

Le président de la République, Kaïs Saïed, reçoit la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri.

14 avril

•Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, reçoit, au siège du ministère, Mme Shakilla Kazimbaya Umutoni qui lui a remis une copie figurée de ses lettres de créance en tant que nouvelle ambassadrice du Rwanda auprès de la République Tunisienne, avec résidence à Rabat.

•Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ben Ayed, reçoit au siège du ministère l'ambassadeur du Royaume-Uni en Tunisie, Roderick Drummond.

Il reçoit également l'ambassadeur du Royaume d'Espagne en Tunisie, Isidro Antonio González Afonso, dans le cadre d'une visite de courtoisie.

• Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit un taux de croissance de 2.1% en 2026 pour la Tunisie, selon son rapport intitulé *«Perspectives de l'économie mondiale: l'économie mondiale menacée par la guerre»*.

15 avril

•Le président de la République, Kaïs Saïed, reçoit le ministre rwandais des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Olivier J. P. Nduhungirehe, en tant qu'envoyé spécial porteur d'une lettre manuscrite du président Paul Kagame.
•La cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, préside un Conseil ministériel restreint consacré à l'examen de l'avancement des programmes relevant de la stratégie nationale de promotion des filières agricoles.
•Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, préside en compagnie de son homologue rwandais, Olivier J. P. Nduhungirehe, une séance de travail consacrée à l'examen de l'état des relations de coopération bilatérale et aux moyens de les renforcer et de les développer dans les différents domaines d'intérêt commun.
•Le « Géoparc Dahar » dans le sud-est tunisien inscrit sur la liste des géoparcs mondiaux de l'Unesco lors de la 224e session du Conseil exécutif de l'organisation à Paris.

17 avril

Le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), Fethi Zouhair Nouri, et le ministre de l'Économie et de la Planification, Samir Abdelhafidh, participent aux Réunions de printemps 2026 du Groupe de la Banque mondiale (GBM) et du Fonds monétaire international (FMI), tenues du 13 au 18 avril 2025 à Washington.

18 avril

•Le chef de l'Etat préside la cérémonie de célébration du 70e anniversaire des forces de sécurité intérieure.
•La Commission des grands projets décide d'approuver l'attribution du projet de protection de la colline de Sidi Bou Saïd contre les glissements de terrain à un bureau d'études multidisciplinaire, ordonnant le démarrage immédiat de l'étude technique. Il a, également, décidé d'inscrire les projets d'aménagement de la faculté des Sciences de Tunis, de l'Insat et de l'amphithéâtre de la faculté de Médecine sur la liste des grands projets publics.
•Le ministre de l'Intérieur, Khaled Nouri, et la ministre de la Justice, Leila Jaffel, président conjointement, au siège du ministère de l'Intérieur, une cérémonie marquant le 70e anniversaire des forces de sécurité intérieure.

19 avril

Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger participe aux travaux de la 10e édition du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique, prévue les 20 et 21 avril 2026, afin de débattre des défis liés à la stabilité, à l'intégration et à la souveraineté en Afrique, ainsi que d'explorer des solutions appropriées et durables.

20 avril

•Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger reçu par le président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye.
•La ministre de la Justice, Leila Jaffel, inaugure la clinique des agents des prisons et de rééducation à La Rabta.
•La ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Fatma Thabet Chiboub, inaugure dans les gouvernorats de Tozeur et de Sidi Bouzid deux centrales photovoltaïques, d'une capacité de 50 mégawatts chacune.

21 avril

Le ministre de la Défense nationale, Khaled Sehili, préside, à la base navale Khalij Charaa, la cérémonie de clôture de l'année scolaire de la 32e promotion des sous-officiers de la marine.

22 avril

La Tunisie préside l'Union des régulateurs arabes des marchés financiers pour la période 2026-2027, lors de la 20e réunion annuelle de l'Union des autorités arabes des marchés financiers organisée par le Conseil du marché financier.

23 avril

•Le président de la République, Kaïs Saïed, inaugure la 40e édition de la Foire internationale du livre de Tunis.
• Loi n° 2026-7 du 22 avril 2026 portant approbation de la convention de prêt conclue le 16 octobre 2025 entre la République tunisienne et le Fonds arabe pour le développement économique et social pour la contribution au financement du projet de rénovation et de développement des lignes ferroviaires destinées au transport du phosphate.



•Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, tient une séance de travail avec les ambassadeurs des pays de l'Europe du Nord accrédités en Tunisie, en l'occurence M. Teemu Sepponen, ambassadeur de Finlande, Mme Cecilia Wramsten, ambassadrice de Suède, Mme Fenja Yamaguchi-Fasting, ambassadrice du Danemark, et Mme Thérèse Løken Gheziel, ambassadrice de Norvège en Tunisie avec résidence à Alger.

24 avril

•La cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, préside, au Palais du gouvernement à La Kasbah, un Conseil ministériel restreint consacré à l'amélioration de la qualité des services du transport et à l'accélération de la modernisation des services administratifs, numériques et douaniers.
•La ministre des Finances, Michket Slama Khaldi, préside à l'Ecole nationale des douanes à Fondouk Jedid la cérémonie de la sortie de la 17e promotion des élèves officiers et de la 35e promotion des élèves brigadiers de la Douane.
•Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, reçoit, au siège du ministère, l'ambassadeur de la République d'Azerbaïdjan auprès de la République Tunisienne, avec résidence à Alger, Tural Rzayev.

27 avril 2026

• Le président de la République, Kaïs Saïed, s'entretient avec la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, la ministre des Finances, Michket Slama Khaldi, le ministre des Affaires sociales, Issam Lahmar, et le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Riadh Chaoued.
• La ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Fatma Thabet Chiboub, est relevée de ses fonctions. L'actuel ministre de l'Équipement et de l'Habitat, Slah Zouari, est chargé de la gestion du département par intérim.


STB EVERYWHERE
LA SOLUTION BANCAIRE
100% EN LIGNE
PENSÉE POUR VOUS
STB Everywhere
STB EVERYWHERE
BIENVENUE DANS
L'UNIVERS DIGITAL STB
STB BANK
Une panoplie de services innovants
STB BANK



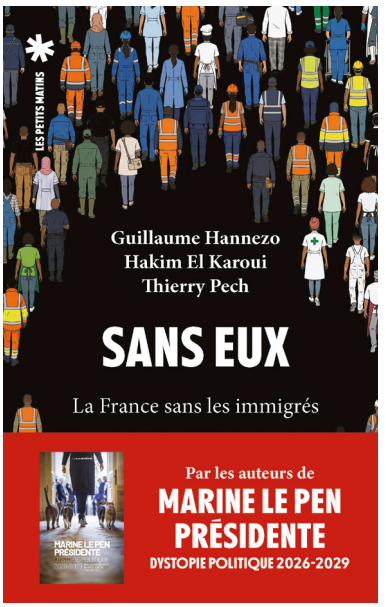
Textile, confection : de nouveaux créneaux

Le secteur textile et confection en Tunisie fait preuve de résilience et de rebondissement. Avec le renforcement des politiques de défense en Europe, la demande se fait de plus en plus croissante en vêtements de sécurité et de protection civile. Capable d'y répondre rapidement avec la qualité requise, la Tunisie reçoit de grandes commandes.

150 sadikiens émérites

Pour qu'ils ne tombent pas dans l'oubli et qu'ils inspirent les générations montantes. C'est l'objectif que s'assigne l'Association des anciens élèves de Sadiki, présidée par Me Chedly Ben Younes, en élaborant une encyclopédie de figures qui se sont illustrées dans tous les domaines. A l'occasion de la célébration du 150e anniversaire de la création de cette institution phare de l'éducation, fondée en 1875 par Kheireddine Pacha, grand vizir de Sadok Bey, elle consacrera 150 anciens élèves parmi plusieurs autres qui ont fréquenté l'Ecole. Un comité scientifique a été chargé d'établir cette première liste de sadikiens émérites, en attendant d'enrichir l'encyclopédie.

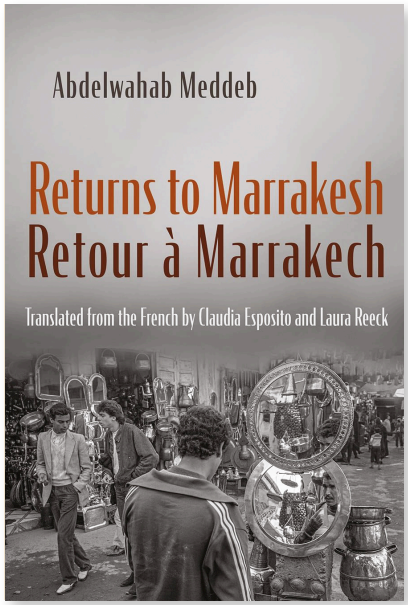


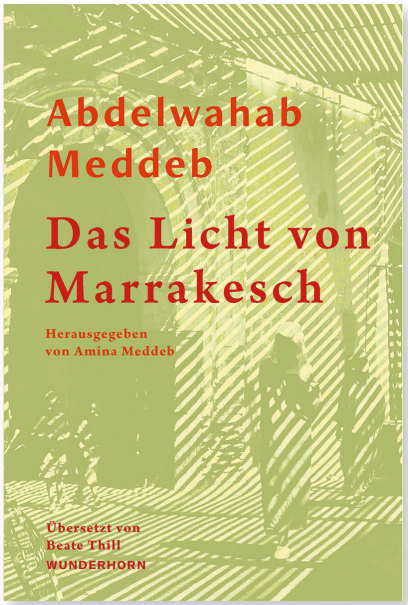


Sans eux

Guillaume Hannezo, Hakim El Karoui et Thierry Pech reviennent avec un essai de fiction, sous le titre de *Sans eux*, publié aux éditions Les Petits Matins. Imaginez la France sans migrants ! «*Partis ! Chassés par des lois anti-immigration toujours plus restrictives, ou ayant rejoint d'eux-mêmes des horizons plus hospitaliers. La France de 2030 est un pays sans immigrés. Le pouvoir jubile, le pays moins : hôpital exsangue, restaurants sans cuisiniers, Ehpad abandonnés...*

La mort subite du président de la République changera-t-elle la donne ? Qui sera son successeur ? Un récit haletant s'enclenche, entre campagne présidentielle, enquête policière, voyage au pays des cryptos, délocalisation des patients, hausse de la criminalité. Décidément, la France sans ses immigrés n'est plus... la France. Les auteurs de Marine Le Pen présidente. Dystopie politique 2026-2029 poursuivent leur exploration d'un avenir qu'il nous appartient de laisser à la fiction.»





Abdelwahab Meddeb
Yale University, Le Caire, New York…

Son œuvre comme ses archives font l'objet d'un vif intérêt. Abdelwahab Meddeb est célébré à divers titres. D'abord, une première présentation de ses archives a eu lieu fin mars dernier à l'université Yale, située à New Haven, dans le Connecticut, aux Etats-Unis. Tout un programme se met en place en faveur des étudiants et des chercheurs.

Son livre Marrakech vient de paraître en version bilingue français / anglais aux Etats-Unis d'Amérique, et en allemand à Heidelberg.

Fin avril dernier, c'est au Caire, ville qu'il aimait beaucoup, qu'Abdelwahab Meddeb est revenu par son livre posthume *Vers l'Orient* qui retrace ses pérégrinations de l'Occident arabe vers l'Extrême-Orient. Une rencontre littéraire très prisée, devant une salle comble, lui était réservée à la célèbre librairie Diwan à Zamalek. Amina Meddeb, sa compagne de ces voyages, Catherine Farhi, son amie au Caire, et son éditeur Manuel Carcasonne, directeur des éditions Stock, qui a inspiré le titre et l'ordonnance de ces carnets, ont animé cette présentation.

A New York, le 24 mai 2026, au Barzakh Café, sous le titre de «Voyager avec l'écrivain tunisien Abdelwahab Meddeb», une soirée littéraire et musicale sera consacrée à son œuvre. Cette rencontre donne vie à ses récits de voyage à travers une lecture en direct, mise en valeur par la musique et l'ambiance. S'inspirant de son séjour à Marrakech et au-delà, le spectacle oscille entre texte et musique, offrant une expérience riche et propice à la réflexion, ancrée dans la mémoire, le lieu et la langue. C'est un moment axé sur l'écoute — intime, réfléchi et discrètement immersif — où la littérature rencontre l'interprétation en direct.

A Paris, une grande présentation est prévue le 14 juin prochain au New Morning…

Décès



1 • **Driss Guiga**
101 ans, ancien ministre de la Santé (1969-1973), de l'Education nationale (1973-1976) et de l'Intérieur (1980 -1984), ambassadeur de Tunisie en Allemagne fédérale (1976 – 1980).

2 • **Afif Hendaoui**
77 ans, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des droits de l'homme, de la communication et des relations avec la Chambre des députés (2000 -2001), ambassadeur en Suède (1996-2000), en Autriche (2001-2004) auprès de la Confédération helvétique (Berne, 2004 -2006) et du Vatican, Recteur de l'Université de Tunis (1991-1996).

3 • **Sami Hichri**
Ancien directeur général de la Sûreté nationale.

4 • **Pr Founoun Chakroun**
89 ans, enseignante à l'Institut national agronomique de Tunisie (Inat), chercheuse, première directrice de l'Institut océanographique et des pêches de Salammbô (aujourd'hui Instm), de 1967 à 1971 puis de 1976 et 1978, vice-présidente de la Commission internationale pour l'exploration scientifique de la mer Méditerranée (Ciesm), 1965-1970 et 1972-1990 et vice-présidente de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (Cgpm-FAO), (1968-1972).

5 • **Dr Mohamed Salah Harzallah**
Neurologue, ancien médecin au service de neurologie ainsi qu'au service des urgences à l'hôpital Farhat-Hachad à Sousse.

6 • **Othman Ben Arfa**
Ancien P.D.G. de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (Steg).

7 • **Lassad Ouertani**
Délégué de Sfax-Ouest.

8 • **Nourredine Tabka**
Journaliste, ancien rédacteur en chef du journal La Presse, président de l'Association des journalistes tunisiens (1973-1975).

9 • **Mounir Mestiri**
Journaliste, ancien correspondant de la radio Sabra FM à Monastir.

10 • **Slah Jedidi**
Hôtelier.

11 • **Abdelhakim Belgaied**
Musicien, compositeur.

• **Mohamed Lotfi Ben Salah**
Hôtelier.

hedcoo
Aluminium systems

Les nouveaux enjeux du bâtiment



Linda Amous
Directrice Générale
HEDCOO Aluminium System

Le secteur du bâtiment traverse une période paradoxale. Les besoins restent là. Les projets existent. Les marchés continuent d'évoluer, en Tunisie comme à l'international. Pourtant, sur le terrain, la réalité est souvent plus complexe : retards, surcoûts, difficultés d'exécution, manque de coordination, perte de confiance entre les intervenants.

Pendant longtemps, ces dysfonctionnements ont été considérés comme des contraintes normales du métier. Ils ne le sont pas.

Le vrai sujet n'est pas uniquement la hausse des coûts, la pression sur les délais ou la complexité technique croissante. Le vrai sujet est plus profond : un manque de structuration.

Le secteur continue souvent de fonctionner sur des logiques anciennes: fragmentation des intervenants, transmission informelle du savoir-faire, dépendance à quelques profils expérimentés, faible standardisation des méthodes, corrections tardives au lieu d'anticipation. Ce modèle atteint aujourd'hui ses limites. Un marché ne devient pas solide uniquement grâce à l'investissement.

Il devient solide lorsqu'il repose sur des partenaires capables d'exécuter avec régularité, méthode et confiance. La compétitivité durable ne vient plus seulement du prix. Elle vient de la qualité de l'organisation.

Former un bon professionnel, structurer un partenaire fiable, transmettre une culture de l'exigence et créer des standards partagés ont souvent plus de valeur qu'une simple approche purement transactionnelle.

Cette réalité est particulièrement visible dans les métiers de l'exécution, où la qualité finale d'un projet dépend autant du savoir-faire terrain que de la qualité du produit lui-même.

Dans le domaine de la menuiserie aluminium, par exemple, la performance ne repose pas uniquement sur le système choisi, mais sur la capacité de l'ensemble de la chaîne à travailler avec méthode : prescription juste, fabrication maîtrisée, pose rigoureuse et coordination efficace entre tous les intervenants.

Le secteur a longtemps fonctionné sur une logique individuelle : chaque atelier seul, chaque chantier isolé, chacun protégeant son périmètre sans véritable dynamique collective. Ce modèle limite la croissance.

Organiser et structurer durablement

Aujourd'hui, la vraie force réside dans la capacité à construire un réseau: partager l'expérience, créer des standards communs, favoriser l'entraide, protéger les partenaires sérieux et faire progresser l'ensemble du métier.

Le partenaire ne doit plus être vu comme un simple acheteur. Il devient une partie d'un écosystème.

Le vrai concurrent n'est pas toujours l'autre entreprise, mais parfois notre propre incapacité collective à nous structurer. Élever le niveau du secteur signifie aussi élever les conditions dans lesquelles il fonctionne : meilleure formation, meilleures conditions de travail, plus de sécurité, une vraie couverture sociale, une profession plus attractive pour les jeunes générations et une reconnaissance plus forte des savoir-faire terrain.

Un secteur durable se construit aussi par la valeur qu'il accorde à ceux qui le portent. Cette montée en niveau devient encore plus stratégique lorsque l'on regarde au-delà de nos frontières.

Les marchés voisins, en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et sur l'ensemble du continent africain, offrent des perspectives considérables. Mais ces marchés ne se gagnent ni par l'improvisation ni par une simple compétition tarifaire. Ils exigent de la fiabilité, de la continuité, des standards élevés et une crédibilité collective.

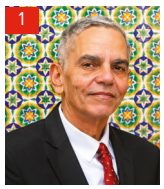
L'évolution du secteur pousse naturellement les industriels à dépasser le simple rôle de fournisseur, mais à contribuer à la solidité de tout l'écosystème. Former, accompagner et structurer devient alors une nécessité pour créer un environnement plus stable pour l'ensemble de la chaîne, car dans un marché fragile, la valeur durable se construit bien avant la transaction.

C'est dans cette logique que HEDCOO développe un réseau de menuisiers affiliés construit autour de la formation, de l'accompagnement, du partage d'expérience et du savoir-faire accumulé par le groupe MAS depuis plusieurs décennies.

L'objectif n'est pas simplement de distribuer une gamme aluminium. L'objectif est de contribuer à structurer un écosystème plus solide, où la performance repose autant sur les hommes que sur les produits.

La performance d'un secteur ne se juge pas seulement à ce qu'il construit, mais à la solidité de l'écosystème qu'il laisse derrière lui.













Diplomatie

• Nouveaux ambassadeurs accrédités à Tunis

1 • **Orlando Requeijo Gual**
Ambassadeur de Cuba
2 • **Saito Jun**
Ambassadeur du Japon
3 • **Isidro Antonio González Afonso**
Ambassadeur d'Espagne
4 • **Jorge Ayres Roza de Oliveira**
Ambassadeur du Portugal
5 • **Boriana Siméonova**
Ambassadrice de Bulgarie

Ministère des Affaires sociales

6 • **Fehmi Guezmir**
P.D.G. de la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnss)

7 • **Mohamed Mokdad**
P.D.G. de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)





Ministère des Affaires sociales

6 • **Fehmi Guezmir**
P.D.G. de la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnss)

7 • **Mohamed Mokdad**
P.D.G. de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)

Union de Factoring

Meher Kochkar
Directeur général. Il succède dans ses nouvelles fonctions à Imed Cherif.



[Elections]

Chambre de commerce tuniso-belgo-luxembourgeoise (Cctbl)

Kais Fekih
Président

Samir Ben Abdallah
Vice-président

Rym Jaouchi
Secrétaire générale

Mahmoud Ben Salah
Trésorier

• Administrateurs

• **Nadine Muys**
• **Tony Vanwijnsberghe**
• **Hedi Bahri**
• **Slim Kechaou**
• **Hassen Sellami**
• **Yassine Maazoun**



[Distinctions]

Pr Hamida Megdiche Turki

Cheffe du service de dermatologie à l'hôpital Hédi-Chaker de Sfax, remporte le prestigieux Prix «*Leadership 2025*» décerné par l'Organisation mondiale de dermatologie, lors de la 28e édition du Congrès maghrébin et du premier Congrès nord-africain de dermatologie tenue à Tunis.



GEELY

EX5



THE NEXT GENERATION SUV

100% ÉLECTRIQUE

SOTUDIS
CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE

VISITEZ NOTRE SITE WEB
WWW.GEELY-TUNISIE.COM
APPELEZ-NOUS AU
70 131 000 SUIVEZ-NOUS



Le coût social des obstacles opposés aux droits des femmes

• **Par Riadh Zghal**

Dire que le capital humain d'une société est fait d'hommes et de femmes est par trop banal. Mais certains continuent aujourd'hui à contester les droits acquis par les femmes qui ne sont autres que la réparation d'une fraction des injustices qu'elles ont subies et continuent à subir depuis la nuit des temps par une société machiste. Ceux-là n'ont pas conscience sinon sous-estiment les rôles vitaux que les femmes assurent aussi bien pour la reproduction sociale -un rôle traditionnel- que pour le développement de la société, tous secteurs confondus. Les femmes représentent un capital intellectuel de savoir et de savoir-faire hérité et acquis, de talents et de valeurs dites matriarcales d'empathie, de coopération, de consensus, de partenariat… Elles sont des actrices de changement social.

On sait déjà, selon les statistiques disponibles, que les femmes représentent plus des deux tiers des diplômés de l'enseignement supérieur en Tunisie, qu'elles sont majoritaires parmi le corps enseignant, tous cycles confondus, qu'elles représentent environ 51% des médecins, près de 40% des magistrats et des avocats, environ 30% des ingénieurs diplômés[1]. Si tel est le tableau des femmes actives dans ces secteurs exigeants en nombre d'années d'étude et de qualifications, cela dénote d'abord l'importance que les familles accordent à la formation et, ensuite, l'étendue de l'espace où interviennent les femmes pour assurer éducation, santé et justice. Cela représente un vaste champ d'intervention dans le changement social. Evidemment, cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas parmi ces professionnelles certaines qui continuent à agir selon des valeurs patriarcales dans la mesure où elles les avaient intériorisées depuis leur prime enfance ou du fait qu'elles se soumettent à une autorité masculine ou féminine qui les impose. Les changements sociaux qu'elles pourraient produire en sont dépendantes. Des recherches sont à mener à ce propos.

Si le capital de savoir et de savoir-faire est valorisé parmi le plus grand nombre de femmes tunisiennes, cela produirait un saut dans le développement économique local, régional et national et renforcerait leur rôle d'actrices de changement social. C'est ce qui a fait écrire à un journaliste du Figaro il y a quelques années que « le travail des femmes serait la planche de salut des pays émergents. » Effectivement, selon plusieurs organismes internationaux, les revenus contrôlés par les femmes sont davantage investis dans l'éducation, la santé et le bien-être des ménages, les pertes économiques liées à la faible participation économique des femmes dépassent 30 % du PIB dans plusieurs pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, et dans une économie «type» de la région Mena, le PIB par habitant serait d'environ 50% plus élevé si les écarts d'emploi entre hommes et femmes étaient comblés.

L'absence de reconnaissance et de valorisation de ce capital a un coût économique local, régional et national. Il ralentit, voire bloque, le développement lorsque l'autonomie économique des femmes se heurte à plus d'un obstacle. Un acteur autonome agit selon des choix et des croyances personnelles et se transforme en agent de changement au lieu d'être un simple bénéficiaire ou une victime de ce changement. Un acteur économiquement autonome a la capacité de transformer des ressources en résultats. Afin d'être autonome, il faut disposer de libertés positive et négative selon la distinction faite par Amartya Sen, prix Nobel d'économie: la «liberté positive» permet l'accès aux moyens qui le permettent : éducation, liberté de mouvement, association,

réseautage ; la liberté négative réside dans la levée des obstacles à l'action et l'ouverture du champ des possibles.

En l'absence de liberté positive (capacités) et de liberté négative (levée des interdits), ces champs se rétrécissent. S'agissant des obstacles opposés à l'autonomie économique des femmes, on peut compter plusieurs obstacles sociaux qui s'y opposent. Il y a d'abord l'exclusion de l'héritage qui induit l'exclusion financière et bancaire. Une telle exclusion est effective dans les milieux ruraux où des valeurs prégnantes de solidarité familiale et tribale privent les femmes d'héritage et, dans certains milieux urbains, les pères cèdent leurs biens à leurs enfants mâles pour faire perdurer l'association de la propriété au nom de la famille. Un autre obstacle réside dans l'exclusion du marché lorsque la liberté des femmes de se déplacer hors de l'espace domestique et/ou local est confisquée, entraînant le confinement des activités féminines à l'espace domestique dans des secteurs non rémunérés ou à faible valeur ajoutée (artisanat, transformation de produits agricoles) ou contrôlées par un collectif tel le cas des travailleuses agricoles transportées en groupes dans des camions. Les femmes qui exercent une activité à domicile sont dispersées et peu d'entre elles réussissent à s'intégrer dans une association ou un groupement tels une société mutuelle de service agricole (SMSA) ou groupement de développement agricole (GDA). L'incapacité d'association prive des opportunités d'économie d'échelle en matière d'approvisionnement et de commercialisation, de synergie en matière d'échanges, de sociabilité, d'apprentissage collectif et d'exercice de l'intelligence collective pour la résolution de problèmes et l'innovation, et par conséquent la création de valeur, la durabilité des activités et le développement économique local et régional.

Malgré les obstacles, la dynamique entrepreneuriale féminine dans notre pays est en marche depuis de nombreuses années, poussant certains médias à attirer l'attention sur les performances des entrepreneures. Les femmes représentent environ 10 à 11 % des chefs d'entreprise en Tunisie (tous secteurs confondus). Cela correspond à environ 100 000 à 120 000 femmes entrepreneures. Selon des estimations issues des données de l'INS et de la Banque mondiale, ce chiffre inclut l'entrepreneuriat formel et informel. L'informel, très présent surtout en milieu rural, est sans doute sous-estimé. En 2024, le magazine Entreprises a publié des données relatives au top 100 des femmes entrepreneures :

- 85% sont fondatrices ou cofondatrices de leurs entreprises
- 40% des entreprises ont plus de 10 ans d'existence et 1 entreprise sur 4 a été créée entre 2020 et 2023
- 45% sont actives dans le secteur des services (ressources humaines, finances, audit, domaine juridique, santé, éducation, IT et agro-business)
- Près de 20% sont actives dans le secteur industriel
- 80% sont domiciliées dans les deux régions les plus entreprenantes : le Grand Tunis et Sfax
- 5% sont d'origine étrangère dont la Chine, la Belgique et la France[5].

L'image qu'offre cette palette de femmes au top de l'entrepreneuriat reflète une dynamique entrepreneuriale féminine qui a investi tous les secteurs et branches d'activité, y compris ceux de l'industrie, de l'agriculture et des services dont les technologies de l'information et de la communication.

La création d'une entreprise est une opération complexe et chargée de défis quel que soit le genre. Qu'il s'agisse du marché, de la finance ou de la gestion, le chemin est truffé de défis et de problèmes qui surgissent au quotidien quel que soit l'entrepreneur. En revanche, les femmes affrontent des difficultés qui leur sont particulières car l'entrepreneuriat constitue un phénomène socioéconomique. Il n'est plus considéré comme le seul fait de l'initiative de l'entrepreneur innovateur évoqué par (Schumpeter 1934), mais comme un phénomène sociologique par beaucoup de ses manifestations et ses déterminants. Mais l'entrepreneuriat féminin produit un plus. Une étude réalisée par le Crédif ayant fait l'objet d'une publication en 2014 révèle ses effets de changement qu'il produit aux plans culturel et social. Du fait de leurs activités, les entrepreneures ont constaté des changements d'attitudes à l'égard des femmes en général et que leur initiative a produit un effet boule de neige encourageant d'autres personnes de leur entourage à investir ou à créer leurs propres entreprises. Tout porte à croire que l'entrepreneuriat féminin peut être considéré comme facteur de développement économique et de changement social du fait de la création de richesse et d'emplois, en plus d'être un accélérateur de changement social. C'est peut-être en cela qu'il diffère de la création d'entreprises par les hommes vu les traditions et les tabous handicapants qui entourent traditionnellement les rôles sociaux des femmes.

R.Z.

(1) Sans que l'on dispose des données relatives au nombre d'ingénieures actives
(2) Source : *TOP 100 Femmes Entrepreneures de Tunisie* – Edition 2024 : Diversité et entreprenariat féminin ! (entreprises-magazine.com) consulté le 26/8/2024

Slaheddine Selmi

Nouveau secrétaire général de l'Ugtt

Renouer le fil du dialogue social

> Un syndicaliste avant-gardiste et modéré



A 66 ans, le nouveau secrétaire général de l'Ugtt, Slaheddine Selmi, affronte de multiples défis. Renflouer la centrale syndicale historique qui a failli sombrer dans un périlleux naufrage, reprendre le dialogue social avec le gouvernement et les partenaires patronaux, et relancer de nombreux dossiers restés en instance : une trilogie de première importance. L'urgence est également à la mobilisation des ressources financières nécessaires au fonctionnement de la centrale. L'arrêt de la collecte des cotisations syndicales par l'Administration en tant qu'employeur et leur réversion ainsi que la suspension de diverses subventions mettent à rude épreuve les caisses. Sur ces deux fronts, interne et externe, la mission du bureau exécutif ne sera pas facile. Une cohésion solide des rangs est indispensable pour mener à bien tant de priorités.

Le registre des revendications sociales est très large, surtout avec l'érosion du pouvoir d'achat, le déficit des caisses sociales, l'accroissement du chômage et la multiplication du nombre d'entreprises en difficulté, contraintes aux licenciements, voire à la fermeture. De plus, les répercussions de la guerre en Iran ne manquent pas d'impacter l'économie nationale. Le nouveau bureau exécutif élu à l'issue du 26e congrès de l'Ugtt, tenu à Monastir du 25 au 27 mars 2026, entend se concentrer sur

les grandes priorités, tout en traitant les urgences. Le message central envoyé par Slaheddine Selmi est de tendre la main à tous et de se concentrer sur la recherche commune des solutions appropriées.

Issu des rangs, depuis la base

Pour cet enseignant rompu depuis plus de 40 ans à l'action syndicale, l'essentiel est d'entretenir le dialogue pour aboutir à des résultats. Natif de Menzel Mehiri, dans la région de Sidi Ali Nasrallah, au cœur du Kairouanais, le 7 octobre 1959, il se destinait à des études scientifiques ou d'ingénieur, muni de son bac maths-sciences obtenu en 1980. Mais, il sera contraint de chercher rapidement un emploi et obtiendra ainsi un poste d'instituteur en 1981. Un an après, il adhèrera à l'Ugtt et s'engagera dans diverses actions revendicatives, ce qui lui vaudra, en 1986, six mois de prison et l'exclusion de la fonction publique. La chance lui sourira au lendemain du 7 Novembre, lorsqu'il réintègrera l'Education nationale…et reprendra sa lutte syndicale.

Slaheddine Selmi prendra la direction du syndicat de base de l'enseignement primaire de Sidi Ali Nasrallah, Sidi Amor Bouhajla et Chrarda. Il mettra ainsi pied dans les structures régionales et se fera connaître par les dirigeants des autres secteurs. Sans beaucoup de difficultés, il emportera les élections de l'Union régionale de Kairouan. Il succèdera immédiatement à son ancien professeur Naceur Lajili, *«un syndicaliste avant-gardiste et modéré»* qui avait pris le relais de … Houcine Abbassi. Issu des mêmes rangs, Abbassi réussira la montée qu'on connaîtra, consacré comme secrétaire général de l'Ugtt (2011- 2017) et colauréat du Prix Nobel de la Paix 2015.



Slaheddine Selmi pousse son avancée au sein des organes de l'Ugtt. Abbassi passe la main à Noureddine Taboubi lors du congrès national d'août 2017, et Selmi se fera élire membre du bureau exécutif. Il sera chargé de l'épineux dossier des offices et des établissements publics. Une grande complexité qui exige examen approfondi, concertations, réformes structurelles et gestion des urgences. Slaheddine Selmi s'y consacrera, planchant ainsi sur les questions économiques et financières, en plus des aspects sociaux et juridiques.

Fort de cette nouvelle expérience, qui s'ajoute à son actif syndicaliste, et porté par un maillage très dense dans les secteurs et les régions, Selmi a su composer sa liste du bureau exécutif et la faire élire. Le plus dur commence.



• Par Abdelaziz Kacem



L'Occident en chute libre

1

L'actualité s'affole et nul ne sait de quoi demain sera fait. En ces temps de profonde incertitude, je me contenterai de quelques considérations sur des constats qui enjoignent à l'intellectuel que je suis de remettre les pendules à l'heure.

2

Dans *L'Art de la guerre*, Sun Tzu (544-496 av. J.-C.) posait un principe cardinal: *«La guerre est fondée sur la tromperie»*; et la forme la plus subtile de cette tromperie consiste à entremêler le vrai et le faux, sommet de l'art stratégique.

À l'appui de ses entreprises militaires, l'administration américaine a souvent recouru à ce procédé, mais sous des formes grossières, parfois cousues de fil blanc. Qu'on se souvienne des introuvables *«armes de destruction massive»* attribuées à Saddam Hussein, ou de la mise en scène de la prétendue *«infirmière Nayirah»* qui, le 14 octobre 1990, témoignait, en larmes, devant une commission du Congrès des États-Unis:

«[…] J'ai vu les soldats irakiens entrer dans l'hôpital avec leurs armes. Ils ont tiré les bébés des couveuses, ils ont pris les couveuses et ont laissé mourir les bébés sur le sol froid».

Ce récit, ultérieurement démenti, fut élaboré de toutes pièces par Rendon Group, une agence de communication travaillant en étroite collaboration avec la CIA et le Pentagone. Il s'agit là d'un mensonge institutionnalisé, assumé sans scrupule, et dont les prolongements se font encore sentir.

3

Fin mars dernier, Donald Trump, empêtré dans une confrontation hasardeuse avec l'Iran, affirmait que les autorités iraniennes, à bout, sollicitaient un cessez-le-feu. Le ministre iranien des Affaires étrangères démentit aussitôt. Pris à revers, le locataire



de la Maison-Blanche redoubla de menaces: «*Nous allons les frapper très durement dans les deux à trois semaines à venir; nous les ramènerons à l'âge de pierre.*»

La réplique ne se fit pas attendre. Un haut dignitaire iranien, ambassadeur en Afrique du Sud, lança avec une ironie acérée: «*L'âge de pierre? À une époque où vous viviez encore dans des grottes à la recherche du feu, nous gravions déjà les droits humains sur le cylindre de Cyrus*».

Pour ma part, en tant que laïc, je n'ai pas à arbitrer entre écoles religieuses. Mais force est de constater que le clergé chiite ne renie ni la profondeur de son histoire ni l'apprentissage des langues, tandis que nombre de dignitaires sunnites s'abritent derrière un hadith contesté, «*l'islam efface ce qui l'a précédé*», réduisant symboliquement l'histoire du musulman à l'an I de la Révélation.

4

Face à cette accumulation de rodomontades, d'arrogances et de trivialités, trop souvent avalisées par une Union européenne, au mieux, pusillanime, une partie croissante des intellectuels arabes s'engage dans un processus de désoccidentalisation.

5

Quant au monde arabe, il semble avoir déjà touché le fond. Certains de ses États, hôtes de bases militaires étrangères, fonctionnent de facto comme des protectorats anglo-saxons. Par une série de manœuvres et de pressions, ils ont été conduits à «*normaliser*» leurs relations avec Israël, au détriment des droits fondamentaux du peuple palestinien «*frère*». Dans le même temps, des autorités religieuses sunnites, que d'aucuns surnomment ironiquement les « muftis de l'Otan », exhument des filiations supposées entre les descendants d'Isaac et ceux d'Ismaël, alors même que l'existence historique du patriarche Abraham demeure sujette à débat.

6

On invoque Abraham pour se donner des airs d'universalité, on proclame l'unicité de Dieu pour mieux dissimuler la fragmentation des croyances et la violence des exclusions. Car le monothéisme, loin d'être un bloc homogène, est une machine à produire de l'antagonisme: chaque vérité s'y veut absolue, chaque salut, exclusif.

7

Mais au sommet de cette mêlée des absolus, trône un dieu autrement plus efficace: Mammon, dont se défiait Jésus. Ce dieu-là ne divise pas: il fédère. Il ne promet pas l'au-delà: il organise l'ici-bas. Et il le fait avec une redoutable cohérence. Ce sont ses lois qui gouvernent les marchés, ses temples que sont les banques et les multinationales, ses prêtres que sont les élites politiques converties à la prédation. Quant à ses lieux saints, ils ne sont plus de pierre ni de mémoire: ils sont réseaux, flux, paradis fiscaux et zones d'impunité.

8

Depuis les Croisades, le Moyen-Orient est le théâtre d'une tragédie ininterrompue où le sacré sert de masque au pouvoir. On parle de foi, mais c'est de domination qu'il s'agit; on invoque Dieu, mais ce sont des territoires que l'on convoite; on prêche la rédemption, mais on administre la destruction. De la Palestine à l'Iran, c'est moins une guerre de religions qu'une guerre d'anéantissement habillée de théologie.

9

Benjamin Netanyahu, porté par l'appui indéfectible de la première puissance mondiale, incarne aujourd'hui cette fusion du messianisme et du calcul stratégique. Sous couvert de prophéties attribuées à Isaïe, se dessine un projet d'expansion territoriale, un *«Grand Israël»* étendu du Nil à l'Euphrate dont la réalisation supposerait l'effacement pur et simple des populations qui en entravent la géographie rêvée. L'attente du Machia'h, relayée par certains courants évangéliques sous la figure du Messie, devient alors non plus une espérance spirituelle, mais un programme politique, avec ses moyens coercitifs et ses justifications sacrales.

10

Les textes eux-mêmes, Deutéronome, Talmud, se trouvent enrôlés dans cette entreprise. Arrachés à leur historicité, simplifiés à l'extrême, ils sont mobilisés comme des titres de propriété, comme un cadastre mythologique destiné à légitimer l'appropriation du réel. Le récit devient décret, la mémoire se fait arme. Et lorsque la politique se pare de liturgie, le calendrier lui-même devient un instrument. Pour déclarer la guerre à l'Iran, le choix du Chabbat Zakhor, (samedi 28 février), jour du souvenir de l'ennemi biblique Amalek, n'est pas neutre: il inscrit l'action dans une dramaturgie sacrée où l'adversaire contemporain est assimilé à une figure archaïque à éradiquer. Dès lors, la guerre cesse d'être un conflit contingent: elle devient devoir.

11

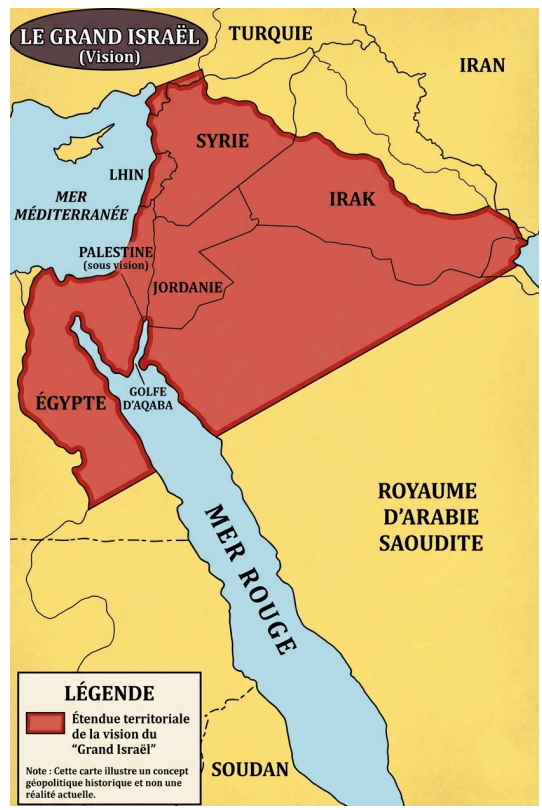
C'est là, peut-être, que réside le cœur du problème: quand le politique s'absolutise en se réclamant du divin, il ne laisse plus de place ni au droit, ni à la mesure, ni à l'humanité. Il ne reste que la certitude et, avec elle, la destruction.

Que de déceptions à digérer ! En affrontant l'intégrisme islamique, les laïcs arabes, souvent formés dans les sanctuaires de la pensée occidentale, de la Sorbonne à Harvard, croyaient s'adosser à une civilisation qui avait, pensaient-ils, domestiqué ses démons théologiques. Ils se voyaient les héritiers d'un rationalisme émancipateur. Ils n'étaient, en réalité, que les figurants d'un théâtre d'ombres. Car l'Occident n'a jamais aimé les imitateurs : il exige des clients, non des égaux ; des relais, non des répliques.

12

Le réveil fut brutal, presque obscène. Derrière les proclamations de liberté et de laïcité, une autre mécanique s'activait : celle, plus cynique, de l'instrumentalisation. Les Frères musulmans encouragés par la perfide Albion, pour miner les nationalismes arabes; les légions jihadistes armées, financées, recyclées au gré des conflits; les «Printemps arabes» transformés en laboratoire du chaos, où l'ingérence se drapait des oripeaux de la démocratie. Partout, la même alchimie : fabriquer le désordre pour mieux en administrer les ruines.

A.K.



ACTIVE TRAVEL

Votre voyage devient un conte de fée ..!

FESTIVAL NATIONAL BRANDS AWARDS
اختارونا
التوانسة
BRAND OF THE YEAR
2025 - 2026

Élue Meilleure Agence de Voyages en Tunisie 2025-2026

Le Partenaire Stratégique des Leaders d'Entreprise



Active Travel est consacrée « Brand of the Year 2025-2026 », confirmant son statut de meilleure agence de voyages en Tunisie 2025-2026 et de partenaire stratégique de référence pour les entreprises et décideurs tunisiens.

Le Sacre d'un Leader au Service des Professionnels : La Confiance des Tunisiens Récompensée

La cérémonie du 7 février 2026 a récompensé l'engagement d'Active Travel envers l'excellence. Cette distinction, issue du vote des consommateurs, témoigne de la fiabilité de l'agence auprès du monde des affaires. Choisir Active Travel, c'est opter pour un partenaire plébiscité par l'ensemble du marché tunisien.

Expertise et Innovation : 18 Ans d'Expérience au Cœur de Vos Projets B2B

Fondée en 2008, Active Travel capitalise sur 18 ans d'expertise en tourisme d'affaires et événementiel. Son offre B2B inclut :

- **Voyages d'Affaires et Corporate :** billetterie, hébergement et logistique pour dirigeants et équipes.
- **MICE :** séminaires, congrès, conventions et incentives en Tunisie et à l'international.
- **DMC Tunisie :** gestion complète de la destination pour groupes et événements professionnels.
- **Billetterie Aérienne et Hébergement :** tarifs préférentiels pour les voyages d'affaires.
- **Solutions sur Mesure :** programmes adaptés aux objectifs de chaque entreprise.

Cette offre complète fait d'Active Travel le partenaire idéal pour optimiser les budgets et assurer le succès de chaque initiative professionnelle.

Proximité et Digital : Deux Agences, Une Plateforme

Présente à Tunis (Les Berges du Lac 1) et à Sfax (Route de Teniour), Active Travel offre un conseil personnalisé avec une équipe dédiée aux comptes corporate. Réservez en ligne sur www.activetravel.com.tn ou www.activevents.com.tn pour vos événements.



Pourquoi la loi de Trump ne peut pas avoir droit de cité



• Par Mohamed Ibrahim Hsairi(*)

A la fin de mon article intitulé « Ce n'est plus la loi de la jungle, c'est pire, c'est la loi de Trump !», j'ai posé la question suivante : l'«extravagant » président des Etats-Unis Donald Trump pourra-t-il, malgré toute son extravagance, imposer cette loi à la communauté internationale ?

D'emblée, ma reponse est non. Du moins durablement, et ce, pour deux raisons capitales.

Tout d'abord, à cause des risques que l'imposition de cette loi qui est inacceptable dans la forme comme dans le fond fera encourir au monde.

Ensuite, en raison des bouleversements qui marquent la période de transition que nous traversons aujourd'hui, et qui finiront, sans aucun doute, par redéfinir les rapports de force et redistribuer le pouvoir dans le monde de demain.

Commençons par passer en revue les risques de l'imposition de la nouvelle loi de Trump :

Il y a en premier lieu l'impact extrêmement perturbateur et déstabilisant que le comportement déchaîné contre tout le monde et le monde entier de l'initiateur de cette loi ne manquera pas d'avoir sur l'environnement international.

Fondant sa nouvelle loi sur ses célèbres slogans «*America First*», «*Make America Great Again*» et «*Peace by force*», et ayant rebaptisé son ministère de la défense «*ministère de la guerre*», l'«*extravagant*» président américain Donald Trump s'est mis, avec acharnement, depuis le début de son second mandat, à satisfaire ses appétences personnelles les plus fantaisistes et les plus fantasmagoriques, en adoptant un comportement belliqueux et belliciste, tant sur le plan militaire que sur le plan économique et aussi bien à l'encontre de ses concurrents et adversaires que vis-à-vis de ses alliés et partenaires.

C'est ainsi que tout en se vantant d'être «*l'homme de la paix*», car, prétend-il, il a pu mettre fin à huit conflits pendant les huit premiers mois de son second mandat, il a inauguré l'année en cours par l'attaque, le 4 janvier 2026, du Venezuela et l'enlèvement de son président et de son épouse, avant de lancer, le 28 février 2026, la main dans la main avec le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahou, une vraie guerre contre l'Iran dont il a déjà frappé, conjointement avec Israël, les installations nucléaires en juin 2025.

Se permettant, par sa nouvelle loi, d'accuser, de condamner et de punir n'importe quel pays dans le monde, il s'est arrogé le droit de capturer le président vénézuélien et de le ramener à Washington pour le juger, et d'assassiner le guide suprême et les hauts dirigeants iraniens ainsi que leurs successeurs.

Perpétrées dans l'ignorance totale du droit international, ces attaques signent l'arrêt de mort de ce qu'on appelle l'ordre mondial fondé sur des règles.

De même, elles prouvent que les Etats-Unis, qui demeurent, pour le moment, la première puissance mondiale et qui entendent le rester coûte que coûte, considèrent qu'ils ont le droit absolu d'utiliser la force sans avoir besoin d'habiller leurs agissements même d'un semblant de légitimité internationale.

Par ailleurs et parallèlement à ces agissements illégitimes, l'«*extravagant*» président américain continue à apporter son soutien absolu au génocide israélien qui se poursuit à Gaza depuis octobre 2023, à la politique guerrière menée par le Premier ministre Benyamin Netanyahu et son gouvernement d'extrême droite, aux visées expansionnistes d'Israël qui a intensifié et élargi les agressions quotidiennes au Liban, à la Syrie, au Yémen et maintenant à l'Iran, et en définitive à la «*solution finale*» qui veut dire l'expulsion des Palestiniens de la bande de Gaza et de la Cisjordanie et l'annexion de leurs territoires au «*Grand Israël*».

Malgré toutes les atrocités commises par Israël, Washington n'a jamais remis en question son alliance inconditionnelle avec Tel-Aviv.

Par contre, l'«*extravagant*» président américain cherche à le récompenser par l'interdiction et la sanction de tout geste ou mouvement de solidarité avec le peuple palestinien et sa résistance, et en faisant tout pour l'élargissement des Accords d'Abraham au plus grand nombre possible de pays arabes, afin de créer les conditions nécessaires pour le développement au Moyen-Orient d'importants projets économiques dont la mise en œuvre a déjà commencé, surtout à Gaza qu'il veut transformer en une «*Riviera du Moyen-Orient*»!

S'il réussit à atteindre ces objectifs, la guerre génocidaire israélienne à Gaza constituera un précédent effrayant qui risque d'être réédité en Cisjordanie, dans la région et même dans le monde.

En outre, ce précédent ne manquera pas d'exacerber les conflits géopolitiques, économiques et de plus en plus militaires, car il va raviver les rivalités entre les puissances mondiales et régionales, et aggraver les tendances aux guerres, crises et révolutions de par le monde.

Plus grave, il est à craindre que les frappes israélo-américaines des installations nucléaires iraniennes en juin 2025, puis pendant la guerre illégitime lancée contre l'Iran le 28 février 2026, incitent Téhéran à se munir de l'armement nucléaire comme garantie, pour prévenir de futures éventuelles agressions…

Cela pourrait provoquer une dynamique de prolifération de cet armement au Moyen-Orient et accentuer, à l'échelle mondiale, la détérioration de l'architecture de non-prolifération car de plus en plus de pays aspireront à se doter de la bombe atomique et feront tout pour l'avoir afin d'éviter d'être agressés comme l'Iran.

Par ailleurs, il faut remarquer que le comportement belliqueux et belliciste de l'*«extravagant»* Donald Trump a également une dimension économique.

Considérant que l'ordre libéral qui a été créé et dirigé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale par Washington et qui lui a permis d'exercer son hégémonie et sur l'Occident et sur le monde a, involontairement, bénéficié à la Chine, il veut accélérer sa dissolution, ce qui rend de plus en plus ardu la concurrence stratégique entre les États-Unis et les puissances rivales ou concurrentes et à leur tête la puissance chinoise.

En effet, au moyen de sa fameuse *«diplomatie transactionnelle»*, il cherche à compenser le déclin structurel du leadership américain en ayant recours à une démarche fondée sur la mise en place de mesures protectionnistes croissantes et successives, l'imposition, y compris aux partenaires et alliés, de barrières douanières et parfois de sanctions économiques ainsi que la menace de l'utilisation de la force militaire, et ce, afin d'arracher des accords bilatéraux plus avantageux pour les Etats-Unis.

Combinée avec la guerre commerciale qu'il tend, mais qu'il hésite à déclarer à la Chine, cette démarche a bousculé la structure mondialisée de l'économie internationale qui est entrée dans une phase de tension, fortement compliquée et aggravée, en ce moment, par les retombées de la guerre américano-israélienne contre l'Iran.

Sur un autre plan, la voracité dont ont fait montre les États-Unis qui veulent mettre la main sur les ressources stratégiques un peu partout dans le monde et surtout en Amérique latine et en Afrique constitue un motif supplémentaire d'escalade des conflits et des guerres commerciales.

De même, par leur retrait de l'accord de Paris sur le climat et la remise des énergies fossiles au centre de leurs préoccupations, les États-Unis mettent en péril les objectifs climatiques mondiaux et aggravent les destructions environnementales. D'aucuns estiment que la crise climatique qui en découle est susceptible d'entraîner des catastrophes socio-environnementales qui auront des répercussions sur la géopolitique mondiale.

Parallèlement à tout ce qui précède, il faut enfin noter que les pays occidentaux, avec la montée de leurs partis d'extrême droite, ont en général tendance à mener des programmes xénophobes d'expulsion des immigrés.

Se référant à la théorie raciste du *«grand remplacement»* et s'inspirant de ses notions spéculatives et irréalistes, ces programmes qui rappellent le programme israélien du nettoyage ethnique des Palestiniens ne cessent de soulever l'indignation tant en Europe qu'aux États-Unis où les mesures inhumaines prises par l'*«extravagant»* président américain à l'encontre des immigrés a provoqué des actions de protestation comme en témoignent les manifestations du mouvement *«No Kings»*.

***

Venons-en, maintenant, aux éléments susceptibles d'empêcher l'imposition de la loi de Trump à la communauté internationale.

Tout d'abord, il faut noter que le génocide perpétré, au grand jour, par Israël, à Gaza, avec la complicité des Etats-Unis et des pays occidentaux et surtout de certains régimes arabes et musulmans, marque un tournant aux conséquences à long terme, au Moyen-Orient, dans le monde arabe et dans le monde.

En effet, Israël, qui ne cesse de proclamer haut et fort qu'il ira au bout de son projet ouvertement maximaliste qui est l'établissement du *«Grand Israël»*, est, dorénavant, perçu comme un Etat générateur de conflits et de crises.

En revanche, le peuple palestinien, qui a été et continue à être la victime des désastres humanitaires commis par Israël, a suscité un mouvement sans précédent de solidarité internationale, qui rappelle le mouvement contre la guerre du Vietnam.

OFFRE NKALMEK
APPELS NON-STOP
INTERNET AU TOP

25.9DT par mois

Pensée pour s'adapter à tous vos besoins, l'offre NKALMEK vous propose des packs complets alliant générosité et accessibilité.

Profitez d'appels illimités vers tous les opérateurs nationaux, de forfaits internet généreux, de SMS et de nombreux avantages, le tout à partir de 25,9 DT.

Même après épuisement de votre forfait internet, profitez d'une connexion continue en débit réduit : 512 Kbps pour les packs 25,9DT et 29 DT, et 1 Mbps pour les packs 49DT, 79DT et 119DT.

En plus, profitez d'un accès exclusif à une sélection de services premium :

mbc viu TOD STARZPLAY MAX anghami plus



*Offre valable pour les lignes postpayées avec un engagement de 12 mois.
*Appels illimités plafonnés à 200h/ mois.
*35 millimes/ minute hors forfait.

ooredoo



SAYDALI by ATB

Une offre prescrite pour faire grandir votre activité !

@ArabTunisianBank

www.atb.tn

Quant au *«plan en vingt points»* promu par l'*«extravagant»* président américain et adopté par le sommet de Charm-el-Cheikh pour mettre fin à la guerre à Gaza, il s'avère irréaliste et irréalisable.

En effet, ce plan prévoit la mise en place d'une administration internationale de Gaza menée par l'« extravagant » Donald Trump lui-même, et le déploiement de troupes étrangères, notamment arabes et musulmanes, qui auront pour mission d'affronter le Hamas et de le désarmer afin que Gaza devienne *«une zone déradicalisée et exempte de terrorisme, qui ne représentera pas une menace pour ses voisins ».*

Cela équivaut à assujettir Gaza à une nouvelle forme de colonialisme contemporain, face à laquelle il faut s'attendre à la résurgence d'une nouvelle forme d'anticolonialisme.

Certes, d'aucuns diraient que l'*« axe de la résistance»* a été neutralisé, ou du moins affaibli pour longtemps, mais à mon avis, un mouvement renouvelé de résistance ne tardera pas à renaître, car les conditions qui aideront à une telle renaissance sont en train de se créer et de se réunir.

Il s'agit, entre autres et en particulier, des mutations

- La situation de plus en plus impétueuse au Moyen-Orient, à cause des ambitions maximalistes d'Israël qui est devenu une véritable machine de guerre déterminée à façonner l'avenir du Moyen-Orient, et d'en définir avec l'ordre régional.

- La tendance de plus en plus prononcée de nombreux pays du Sud global qui se sentent opprimés et exploités à se rebeller contre toute tutelle directe ou indirecte, et à rejeter toute ingérence étrangère dans leurs affaires intérieures et toute atteinte à leur souveraineté nationale.

- L'exacerbation de la crise sociale et de polarisation politique que traversent les pays d'Amérique latine à cause de l'ingérence américaine qui est devenue plus agressive, car l'*«extravagant»* Donald Trump veut réaffirmer la domination des Etats-Unis dans leur *«arrière-cour»*, c'est-à-dire l'hémisphère occidental, en prévision de la confrontation stratégique avec la Chine.

- La prolifération des révoltes des jeunesses, et précisément de la *«génération Z»* dans plusieurs pays arabes et musulmans, en Afrique et en Asie.

- L'émergence, dans la nouvelle constellation géopolitique, de puissances régionales qui ont l'ambition d'influencer le cours des événements régionaux et de plus en plus mondiaux.

- L'accélération de l'érosion du leadership des États-Unis qui sont entrés dans une phase de déclin, suite, notamment, aux échecs stratégiques de leurs guerres en Afghanistan, en Irak et maintenant en Iran.

- La crise structurelle profonde que traversent les relations entre l'Europe et les Etats-Unis marquées par les divergences stratégiques portant particulièrement sur les questions de la défense et du commerce.

- La consolidation, en revanche, de l'alliance entre la Chine et la Russie à la faveur de la guerre en Ukraine.

- L'entrée du monde, en général, dans un nouveau cycle historique marqué par une configuration chaotique des relations internationales et par l'accentuation des rivalités entre les puissances.

En conclusion, et compte tenu de toutes ces évolutions, les Etats-Unis ont réellement besoin de sortir du déni, de regarder les faits en face et de se rendre à la réalité de la fin irréversible de leur *«moment unipolaire»*.

Pour sa part, il est urgent que l'*«extravagant»* président américain Donald Trump comprenne, pour épargner au monde davantage d'épreuves et de souffrances, que la nouvelle loi qu'il veut imposer à la communauté internationale et qui est basée sur ses slogans *«America first»* et *«Peace by force»* finira par essuyer un revers cuisant et ne pourra jamais inverser, voire freiner, la tendance historique au déclin américain…

A bon entendeur, salut !

M.I.H

(*)Ancien ambassadeur

L'escargot tunisien

Entre tradition vivante et filière marginalisée



La consommation d'escargots en Tunisie remonte à très loin. Nos ancêtres les Capsiens, il y a plus de 8 000 ans avant J.-C., se nourrissaient principalement de la collecte d'escargots et occasionnellement de la chasse.
Aujourd'hui encore, les escargots font partie du patrimoine culinaire national. Ils occupent une place discrète mais réelle dans la cuisine tunisienne. Un ragoût d'escargots (*market babbouch*), bien piquant et généreusement épicé, relevé de fèves vertes et de piments frais, est un véritable délice.



• **Par Ridha Bergaoui**

On le savoure en famille, en prenant le temps de faire sortir délicatement la chair de sa coquille, à l'aide d'une pointe fine, avec un geste précis et presque rituel: un pur moment de bonheur. Le même plaisir se retrouve avec un couscous aux escargots, une chakchouka ou un mhammas ; à chaque fois, c'est la même chaleur, la même convivialité et ce bonheur simple de partager un plat délicieux, populaire et nutritif, qui rassemble.



En Tunisie on trouve essentiellement des escargots de ramassage, vendus dans les marchés, les quartiers populaires et aux bords des routes. Toutefois depuis une trentaine d'années, certains se sont lancés dans l'élevage (ou héliciculture). Initialement destiné à l'exportation, ce nouveau secteur connait quelques difficultés et les petites quantités actuellement produites sont écoulées auprès de quelques hôtels et restaurants ainsi qu'au marché central de Tunis.

Le ramassage des escargots

Le ramassage des escargots, pratiqué principalement après les pluies, constitue en Tunisie une activité rurale



importante et une source de revenus complémentaire pour de nombreuses familles. Plusieurs espèces sont collectées, dont la mourguette (Eobania vermiculata), largement dominante et la plus appréciée pour la consommation locale. On trouve également le petit gris, le gros gris, l'escargot terrassier ou à bouche noire et, dans une moindre mesure, l'escargot vert. La collecte se fait de manière artisanale, souvent au petit matin ou après les précipitations, au pied des oliviers, des figuiers de Barbarie, sous les pierres ou parmi les herbes.

La campagne de ramassage débute généralement avec les premières pluies d'automne et se poursuit jusqu'au printemps. Une interdiction théorique de collecte existe entre mars et mai, période correspondant à la reproduction des escargots, mais elle reste peu respectée sur le terrain. Elle mobilise un grand nombre de personnes (enfants, jeunes, femmes ou chômeurs) et s'inscrit dans une économie informelle mais structurée, reliant ramasseurs, collecteurs, grossistes et exportateurs. Les escargots sont vendus vivants sur les marchés, en bord de route ou à certains restaurants, à des prix accessibles, ce qui explique leur popularité auprès des catégories modestes.

Les escargots ramassés sont en partie autoconsommés. La demande locale demeure relativement faible, autour d'une centaine de tonnes par an, alors que les exportations sont beaucoup plus importantes et atteignent en moyenne 400 à 500 tonnes, avec des variations selon la pluviométrie de l'année.

Une ressource sous pression

Au-delà de son intérêt économique, l'escargot joue un rôle écologique fondamental. En se nourrissant de matières végétales, il contribue au recyclage de la matière organique et à l'enrichissement des sols. Il participe ainsi au maintien de leur fertilité et de leur structure. Par ailleurs, il constitue un maillon important de la chaîne alimentaire, servant de proie à de nombreux animaux tels que les oiseaux, les reptiles et certains petits mammifères. Sa présence est souvent considérée comme un indicateur d'un environnement relativement sain, car il est sensible à la sécheresse, aux pollutions et aux pesticides.

Cependant, cette ressource est aujourd'hui sous forte pression. Le ramassage intensif, souvent pratiqué sans respect des périodes biologiques, compromet le renouvellement naturel des populations. À cela s'ajoutent les effets du changement climatique, avec des sécheresses de plus en plus fréquentes, qui réduisent l'humidité nécessaire à la survie des escargots. L'utilisation croissante de pesticides dans les zones agricoles aggrave également la situation en dégradant leur habitat et en augmentant leur mortalité.

Dans plusieurs régions, la raréfaction des escargots est déjà perceptible, traduisant une dégradation plus globale des écosystèmes ruraux. Cette évolution est préoccupante. Elle menace non seulement la biodiversité, mais aussi une activité économique qui fait vivre de nombreuses familles. À terme, elle affecte les exportations et les recettes en devises qui en découlent.

L'escargot risque ainsi de devenir rare si aucune mesure n'est prise pour mieux encadrer son exploitation. Préserver cette richesse suppose de concilier

mg
يفرّح قلبك كل يوم
أكثر من 140 نقطة

تلشرجي

وأقضى بأرخص سوم

- CARTE VIRTUELLE
- PRIX SPÉCIAL APPLICATION
- CATALOGUE MG
- NOTIFICATION
- SCAN PRIX
- JEUX ET CADEAUX
- CONVERSION DES POINTS EN BON D'ACHAT
- CODE SECRET
- DERNIER TICKET DE CAISSE
- MY MG BOX



mymg

RUSPINA
Since 1887

DOLCE GIFT BOX RUSPINA

Un coffret d'exception qui célèbre l'artisanat tunisien.

Présenté dans un panier fait main, il met à l'honneur notre **huile d'olive extra vierge bio,**
dans un esprit naturel et authentique.

Certifiée **EcoCert** avec une traçabilité complète, de l'arbre à la bouteille

Pureté. Authenticité. Excellence.



www.ruspinaoliveoil.tn

+216 93 483 630 / +216 93 434 603

usage économique et respect des équilibres naturels, afin d'assurer sa durabilité pour les générations futures.

Des escargots peu valorisés

Bien que la consommation d'escargots soit une très une ancienne tradition, la Tunisie en consomme peu (à peine une centaine de tonnes par an), la majeure partie est exportée essentiellement vers la France et l'Italie. Quoique cette exportation soit importante, puisque génératrice de devises, l'escargot est toutefois exporté généralement vivant sans aucune valorisation ni transformation.

Dans les centres de conditionnement, les escargots subissent uniquement un prétraitement minimal (tri par taille, nettoyage sommaire, conditionnement). Ils sont majoritairement exportés vivants, placés dans des filets, des sacs aérés tout en veillant à assurer une bonne ventilation et éviter l'écrasement, la condensation, la mortalité. Le transport se fait en conteneur frigorifique. Dans les pays importateurs, comme la préparation des escargots est longue et fastidieuse, ils ne sont jamais vendus vivants, mais déjà préparés. Les escargots vivants sont d'abord mis à jeûner puis ébouillantés. Ensuite, les chairs sont parées, lavées, blanchies et surgelées. Pour la transformation, les chairs sont cuites dans un bouillon aromatisé, avant d'être remises manuellement dans leurs coquilles puis recouvertes d'une farce généralement avec du beurre, de l'ail, du persil, des oignons et des épices. Toutes ces opérations sont souvent entièrement manuelles.

Sur le marché, on trouve ainsi des escargots cuisinés surgelés ou en conserve, qu'il suffit de réchauffer. On peut trouver également de la chair d'escargot à cuisiner soi-même et même des coquilles vides pour mettre en valeur les recettes préparées. La transformation des escargots donne de la plus-value au produit tout en créant des emplois, elle permet de promouvoir et faciliter sa consommation.

Ainsi au lieu d'exporter des escargots vivants, il serait plus avantageux pour la Tunisie de les traiter et les transformer sur place en des produits pratiques et à forte valeur ajoutée, vendus, aussi bien pour le marché local que pour l'export, beaucoup plus chers.

Un contrôle sanitaire indispensable

Si le contrôle sanitaire est systématiquement exigé pour l'exportation des escargots, il reste quasi absent dans le commerce intérieur. Or, les escargots consommés localement, provenant du ramassage, ne subissent aucune vérification des conditions de collecte, de transport ou de préparation. Cette situation expose le consommateur à des risques réels, liés notamment aux zones polluées ou à l'usage de pesticides.

Avec l'intensification de l'agriculture et l'utilisation fréquente des produits chimiques, souvent dangereux, l'escargot issu du ramassage présente un certain risque pour le consommateur. En effet, les escargots peuvent être contaminés par des produits toxiques et des métaux lourds et des polluants divers qui sont stockés au niveau de la peau et certains organes. Il est également un hôte intermédiaire et peut être porteur de nombreuses maladies parasitaires. L'escargot peut vivre dans un milieu contaminé tout en devenant lui-même porteur de substances potentiellement dangereuses pour le consommateur.

Pour ces raisons, les escargots sauvages peuvent être dangereux, surtout consommés crus ou insuffisamment cuits. Il devient indispensable d'étendre le contrôle sanitaire au marché local, en encadrant les lieux de collecte, en imposant des règles minimales d'hygiène dans la vente et en sensibilisant les acteurs de la filière. Sans cette exigence, la consommation locale restera potentiellement risquée.

Le renforcement du contrôle sanitaire ne doit pas être perçu comme une contrainte, mais comme une garantie de qualité et de sécurité, indispensable pour valoriser durablement l'escargot tunisien, aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'export.

Une consommation locale très faible

Les escargots présentent un intérêt nutritionnel certain : riches en protéines, en minéraux (fer, calcium, magnésium, zinc), pauvres en matières grasses et contenant des oméga 3, ils constituent un aliment intéressant, particulièrement recommandé pour les personnes souffrant de maladies cardiovasculaires ou de diabète.

La chair de l'escargot, à la texture ferme et légèrement élastique, devient tendre après cuisson. Sa saveur, délicate et peu marquée, en fait un excellent support pour les épices et les sauces, dont elle absorbe facilement les arômes. Cette combinaison de texture et de goût confère à l'escargot une place originale, à la fois simple et raffinée, dans le registre culinaire.

Malgré ses qualités, l'escargot ne peut pas constituer une véritable alternative à la viande. Son faible rendement (20 à 25 % de chair seulement en raison de la présence de la coquille), sa préparation longue et contraignante, ainsi que ses usages culinaires limités en font un produit consommé occasionnellement, davantage pour le plaisir que par nécessité.

Autrefois considéré comme un aliment des périodes de disette et du pauvre, l'escargot a aujourd'hui des statuts très variés à travers le monde. En France, il est associé à une gastronomie raffinée, tandis qu'en Espagne, il est consommé de manière plus populaire

en divers plats traditionnels. En Afrique subsaharienne, il constitue une source de protéines du quotidien. Au Maroc, il s'est imposé comme un produit phare de la «street food», vendu dans les rues dans des bouillons épicés et consommé dans une ambiance conviviale. Sur le plan quantitatif, la consommation reste globalement faible en Tunisie, avec au maximum environ 100 tonnes par an, soit à peine 1 escargot par habitant et par an, contre environ 7 en France et 3 au Maroc. La transformation de l'escargot peut offrir des perspectives intéressantes. Sous forme de produits décoquillés, surgelés, en conserve ou en plats préparés, l'escargot devient plus accessible, plus pratique et mieux adapté aux modes de vie actuels. Cette évolution pourrait favoriser son développement, aussi bien auprès des consommateurs que des professionnels de la restauration, et permettre de mieux valoriser cette ressource aux qualités nutritionnelles et gustatives reconnues.

Intérêt de l'élevage de l'escargot

L'élevage des escargots est partout encouragé dans le monde pour d'une part satisfaire une demande sans cesse croissante et d'autre part protéger les milieux naturels et la faune hélicicole. Il permet également de proposer au consommateur un produit de qualité garanti et sain, sans aucun risque pour sa santé.

A côté de la chair, il est possible de valoriser la coquille, riche en calcium, les œufs d'escargot, qu'on peut utiliser pour en faire du «caviar d'escargots» (pour sa similitude avec le véritable précieux produit obtenu à partir des œufs d'esturgeon) ou la bave de l'escargot, de plus en plus utilisée pour la préparation de cosmétiques et produits de soin.

La bave est riche en allantoïne, collagène, élastine, acide glycolique et vitamines. Elle est réputée pour ses propriétés hydratantes, réparatrices et



régénérantes. Elle favorise le renouvellement cellulaire, aide à atténuer les rides, les cicatrices et les taches, et améliore l'élasticité de la peau. Utilisée dans des crèmes, sérums ou masques, elle séduit par son efficacité perçue et son positionnement "naturel", notamment dans les soins anti-âge et les produits destinés aux peaux sensibles ou à problèmes. Cependant, l'utilisation de la bave d'escargot nécessite des procédures rigoureuses pour garantir sa qualité et sa sécurité. Le mucus doit être extrait dans des conditions contrôlées, sans stresser excessivement l'animal, puis filtré, purifié et stabilisé afin d'éliminer toute impureté ou contamination microbienne. Il est essentiel que la production respecte des normes strictes d'hygiène et de traçabilité, notamment pour éviter la présence de bactéries, de résidus ou de substances indésirables.

Les escargots d'élevage reviennent malheureusement beaucoup plus chers que ceux issus du ramassage en raison des différentes dépenses engagées (installations diverses coûteuses, soins en continu, frais d'alimentation et de main- d'œuvre…). La rentabilité de l'élevage de l'escargot passe par la valorisation en produits transformés, élaborés et par la traçabilité du produit final.

Conclusion

La filière escargot en Tunisie ne souffre ni d'un manque de ressource, ni d'un manque de demande, mais d'un déficit d'organisation. Entre une réglementation souvent peu respectée, des exigences sanitaires difficiles à atteindre et une représentation professionnelle presque inexistante, le secteur reste bloqué entre potentiel et réalité. Ressource ancestrale, activité rurale essentielle et produit à fort potentiel, l'escargot reste pourtant menacé et sous-exploité. Entre surexploitation, manque d'encadrement et faible valorisation, ce secteur peine à révéler tout son potentiel. Préserver les populations naturelles, structurer le ramassage, renforcer le contrôle sanitaire et développer la transformation locale ne sont plus des options, mais des nécessités. L'encouragement et le développement de l'élevage permettraient de profiter pleinement des avantages, à la fois socioéconomiques, nutritifs et des bienfaits pour la santé, de cette production, dont la demande mondiale est en pleine expansion. La valorisation de la bave de l'escargot en produits cosmétiques et de soin représente également une opportunité intéressante de création d'emplois, de richesses et de disponibilité de produits naturels et efficaces. Sans une vision claire et des actions concrètes, la Tunisie risque de voir disparaître une ressource précieuse.

R.B.

ctn.com.tn
tunisiaferries.ctn.com.tn

CTN



راحة
و أمان...



Le géranium rosat

Un parfum de rose et une filière d'avenir en Tunisie

• Par Ridha Bergaoui

La distillation des plantes aromatiques et médicinales en Tunisie remonte à des siècles. Chaque année, au printemps, dans le Cap Bon, le Sahel, à Kairouan et dans plusieurs régions du pays, une activité intense anime villes et campagnes. Des unités de distillation, des artisans et de nombreux ménages remettent en service leurs alambics pour transformer les fleurs et feuilles de plantes emblématiques comme le bigaradier (الزهر), le géranium (العطرشيّا), la rose (الورد) ou l'églantier (النسري).
Cette période s'accompagne d'une effervescence particulière dans les marchés, où les senteurs florales imprègnent l'atmosphère, perceptibles parfois de très loin. Dans les champs, dès l'aube, les cueilleurs s'activent, pour récolter des fleurs fraîches et odorantes, dans une ambiance mêlant tradition, savoir-faire et activité agricole printanière.



La Tunisie occupe une place importante dans le secteur des plantes aromatiques et médicinales (PAM), notamment en étant l'un des premiers exportateurs mondiaux d'huile essentielle de romarin et de néroli. À côté de ces filières bien structurées, le géranium rosat reste peu développé en volume, mais fortement apprécié par la population. Il est utilisé aussi bien pour parfumer le café et les pâtisseries traditionnelles que pour des usages cosmétiques et thérapeutiques diverses.



Généralités sur le géranium rosat

Le géranium rosat (du nom scientifique Pelargonium graveolens) est originaire d'Afrique australe. Introduit en Europe à la fin du XVIIe siècle pour ses qualités aromatiques, il a été largement cultivé à Grasse, berceau de la parfumerie mondiale. Au début du XXe siècle, il fut introduit en Afrique du Nord et à La Réunion par les Français, où il connaît un important

développement. Aujourd'hui, le géranium rosat est cultivé dans de nombreuses régions tropicales et subtropicales. Les principaux pays producteurs sont la Chine, l'Égypte, Madagascar, l'Afrique du Sud et le Maroc. La production mondiale est estimée entre 150 et 200 tonnes d'huile essentielle par an.

Les variétés exploitées sont des hybrides complexes issus de plusieurs espèces du genre Pelargonium. La sélection a été orientée vers l'optimisation de la production d'huile essentielle, riche en composés aromatiques. La multiplication se fait essentiellement par bouturage, permettant de conserver les caractéristiques génétiques et chimiques des plantes.

Le géranium rosat est un sous-arbrisseau vivace atteignant 0,5 à 1,5 m de hauteur. Il forme un buisson dense et ramifié. Ses feuilles, découpées et velues, sont riches en glandes sécrétrices d'huile essentielle. Les fleurs, petites et regroupées en inflorescences, sont généralement de couleur rose à mauve.

Le géranium rosat est essentiellement cultivé pour son huile essentielle utilisée en parfumerie et en cosmétique. Les feuilles fraîches peuvent être utilisées en cataplasme pour traiter certaines affections cutanées, piqûres d'insectes et blessures. En infusion, elles sont employées dans les troubles respiratoires légers. Les feuilles et les fleurs sont également comestibles et utilisées pour parfumer le thé ou décorer des plats gastronomiques. Le géranium rosat n'est pas considéré comme une plante mellifère. Ses fleurs produisent peu de nectar, et la plante est souvent récoltée avant floraison pour maximiser la teneur en huile essentielle.

Sur le plan agronomique, la plante est rustique, adaptée aux climats chauds et relativement peu exigeante en eau. Sa culture dure généralement de 3 à 5 ans avec 2 à 4 coupes par an. Bien adaptée aux conditions méditerranéennes, elle nécessite peu d'intrants, ce qui en fait une culture intéressante pour des systèmes agricoles durables.

Les plantes aromatiques, en général, présentent une résistance



naturelle élevée aux ravageurs. Cette capacité est liée à la production d'huiles essentielles riches en composés actifs qui jouent un rôle de défense naturelle contre les insectes, les champignons et les bactéries. Ces substances repoussent les ravageurs, perturbent leur développement et limitent les infections. Cette caractéristique confère à ces plantes un intérêt majeur en agriculture biologique. Elles peuvent être cultivées sans pesticides et leurs extraits peuvent être utilisés comme biopesticides dans des stratégies de lutte intégrée pour contrôler ravageurs et maladies, offrant ainsi une alternative efficace et écologique aux produits chimiques de synthèse. Le géranium rosat, riche en citronellol et géraniol, agit comme un répulsif naturel, limitant les attaques et réduisant le besoin en traitements phytosanitaires.

Huile essentielle et hydrolat

L'huile essentielle de géranium rosat est obtenue par distillation à la vapeur d'eau des feuilles et des parties aériennes. Contrairement à d'autres plantes, ce ne sont pas les fleurs mais les feuilles qui constituent la principale source d'huile. La récolte est effectuée avant la floraison afin d'obtenir un rendement optimal. Celui-ci varie généralement de 0,5 à 1 %, soit 0,5 à 1 kg d'huile essentielle pour 100 kg de matière fraîche. La distillation produit également un hydrolat (eau florale), moins concentré mais largement utilisé pour les divers besoins des ménages.

La qualité de l'huile dépend fortement du terroir, des conditions climatiques, du matériel végétal et des techniques de récolte et de distillation.

L'huile essentielle du géranium rosat est de couleur vert clair à vert foncé et possède une odeur florale, rosée et légèrement mentholée. Elle contient principalement du citronellol (20–40 %), du géraniol (10–20%), du linalol (5–15 %) et des cétones comme la menthone.

Elle est utilisée en parfumerie, surtout en substitution partielle de la rose (moins coûteux), et en





cosmétiques pour divers produits de soins et de bien-être. Elle est utilisée également en dermatologie, réputée pour ses effets cicatrisant, astringent, régénérant cutané et anti-acné. En aromathérapie, elle est intéressante pour ses propriétés antibactériennes, antifongiques, anti-inflammatoires et relaxantes. En agroalimentaire, elle est utilisée pour parfumer confitures, pâtisseries et thés. Elle est utilisée également dans les cigarettes parfumées et comme répulsifs contre les insectes. L'eau florale (hydrolat) est moins concentrée en composés actifs que l'huile essentielle. Elle tonifie la peau, équilibre les peaux grasses, apaise les irritations et est utilisée comme lotion faciale naturelle.



Le géranium rosat en Tunisie

En Tunisie, le géranium rosat reste une culture marginale, bien moins importante que le romarin ou le bigaradier. La production repose essentiellement sur de petites exploitations et des unités de distillation artisanales ou semi-industrielles.

Les principales zones de production se situent dans le Cap Bon, qui bénéficie de conditions climatiques favorables et d'un savoir-faire ancien. On trouve également des plantations dans le Nord (Bizerte, Béja), à Zaghouan et dans le Centre, notamment à Kairouan.

Quoique les statistiques concernant la culture du géranium rosat et les productions soient inexistantes, on peut toutefois estimer la superficie cultivée à environ 200 hectares. La production annuelle d'huile essentielle serait de 3 à 5 tonnes, et celle d'hydrolat entre 20 et 100 tonnes. L'exportation

بـنـــك تـونـس و الإمـارات

Banque de Tunisie et des Emirats

Une banque à impact, au cœur des changements durables



GREEN



TAP'N'PAY, ذراعك اليمين

Transformez votre smartphone en TPE.
Simple, rapide et sans contrainte !

الإتحاد الدولي للبنوك
UIB
GROUPE SOCIETE GENERALE

est très limitée, les produits étant majoritairement destinés au marché local.

Le géranium rosat est bien intégré dans les habitudes tunisiennes. De nombreuses familles produisent ou achètent surtout de l'eau de géranium pour parfumer le thé, le café et les pâtisseries. Il est également utilisé en cosmétique traditionnelle et pour des soins de la peau.

Perspectives

La demande mondiale en huiles essentielles en général est en forte croissance poussée par la tendance des produits naturels et le rejet des produits de synthèse dans les usages courants. Dans le domaine des PAM, la Tunisie dispose de nombreux atouts : climat favorable, savoir-faire en distillation, image de produits naturels et proximité du marché européen. La distillation est essentiellement artisanale, lente et douce, ce qui explique en partie la qualité et la réputation des produits tunisiens. Cependant, en matière d'huile essentielle de géranium rosat, la concurrence internationale est forte, notamment de la part de l'Égypte, de la Chine, de Madagascar ou du Maroc. L'Égypte se distingue par une production intensive sur de grandes surfaces, avec des volumes importants et des coûts compétitifs. Le Maroc, quant à lui, développe une filière plus qualitative, souvent organisée en coopératives et orientée vers le marché bio.



La production tunisienne reste limitée, en partie à cause du manque d'eau, du coût de la main-d'œuvre et du manque de structuration de la filière. Le géranium rosat apparaît comme une culture de niche, mais à forte valeur ajoutée. Il peut jouer un rôle important dans les systèmes agricoles durables, notamment en agriculture biologique et en circuits courts.

L'enjeu est donc de se positionner sur la qualité. Cela suppose plusieurs actions : structuration des producteurs, amélioration des techniques de distillation, certification des produits, développement de labels et accès aux marchés internationaux. Le renforcement de la recherche, notamment pour la sélection variétale, ainsi que la promotion des usages des huiles essentielles en agriculture biologique, constituent également des axes importants.

Peu développés en volume, les extraits du géranium rosat sont néanmoins bien ancrés dans les usages traditionnels. Par ailleurs, la Tunisie possède une très longue tradition et jouit d'une excellente réputation mondiale dans le domaine des PAM et l'exportation des huiles essentielles. Le géranium rosat est une culture prometteuse, surtout pour les produits de qualité, les marchés bio et cosmétiques. Il est capable de générer des revenus intéressants à petite échelle et devenir une véritable filière d'excellence à l'image du néroli ou du romarin.

Conclusion

Les extraits des plantes aromatiques sont devenus, de nos jours, une alternative naturelle importante aux matériaux utilisés dans les parfums, cosmétiques et paramédicaux modernes, qui connaissent une forte demande tant en Tunisie qu'à l'étranger. Le géranium rosat est une plante rustique, aromatique et polyvalente. Sa richesse en composés actifs en fait une ressource précieuse pour la parfumerie, la cosmétique et l'aromathérapie.

En Tunisie, bien que la production reste limitée, cette plante est profondément ancrée dans les usages traditionnels. Elle présente un potentiel réel pour des productions à haute valeur ajoutée, notamment dans les secteurs biologique et artisanal. Le géranium rosat pourrait contribuer au développement d'une filière durable, créatrice de revenus et d'emplois. Il peut devenir, à terme, une culture d'avenir complémentaire aux grandes filières aromatiques du pays à condition de mieux structurer la production et de valoriser la qualité.

Le géranium rosat n'offre pas seulement le parfum sublime de rose, il porte en lui la mémoire des savoirs anciens, le pouvoir d'une nature qui soigne et embellit et la promesse d'une filière d'avenir

R.B.



Je me souviens de Nabeul printanier



Je me souviens de Nabeul printanier
Me souviens de ses plus artistes qu'artisans potiers
Me souviens de ses gâteaux farcis à la confiture de bigaradier
Me souviens de ses étals de poupées sucrées
Souhaitant aux passants une heureuse nouvelle année
… Mais surtout je me souviens de ses parfums printaniers
Embaumant la Cité jusqu'à ses recoins reculés
Parfums de fleurs distillées à demeure ou dans des ateliers
… Senteurs mêlées de fleurs d'oranger, de roses Arbi, de sauvage giroflée
De Nesri fleur de l'églantier
Venu depuis la ville du Temple des Eaux par camions entiers
… Toutes fleurs exposées dans des marchés réguliers ou improvisés
Dans des sacs en jute ou des paniers en osier
Ou épandues à profusion sur des bâches à même le pavé
… Symphonie de senteurs «nature» ou distillées
Traversées de subtils effluves venant de Méditerranée
… Je me souviens de Nabeul printanier
Me souviens par le goût et par l'odeur
De ces eaux de rose d'atrachia d'oranger
Bues à même le goulot de ces bouteilles bombées
Enveloppées d'un paillage en osier pour en protéger le verre léger
Je me souviens de Nabeul printanier









• **Par Anouar Attia**

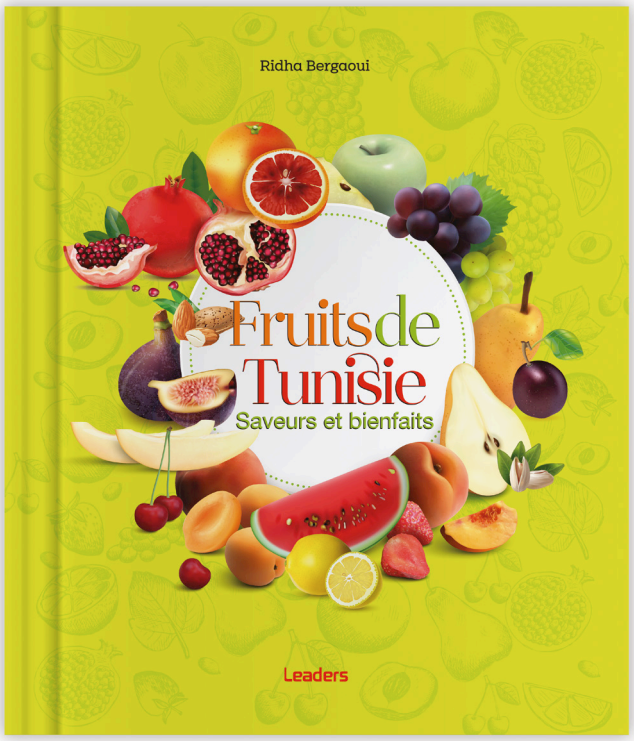
Me souviens de la grand-mère de ma bien-aimée
Elle m'avait fait entrer dans son alcôve privée
Avait sorti de son corset sous son tricot Fadhila
Un mouchoir brodé noué autour de ce qu'il contenait
L'avait dénoué libérant des senteurs qui m'avaient plongé
Dans une vision de champs parfumés
Ondulant sous une brise de Mai
M'avait expliqué que l'odeur libérée était celle de la « Majmou3a »,
Mélange de fleurs du printemps passé
Je me souviens de Nabeul printanier
Me souviens des jeunes filles que j'y avais aimées
En passion secrète ou avouée
Cheveux noirs ou blonds ou châtain cuivré
Yeux bleu clair ou vert émeraude ou gris foncé
Sourire espiègle cachant de jeunes secrets
… La vie est un songe
Le plus beau songe que j'aie jamais fait
Est de vous jeunes filles en fleur
Qu'à Nabeul printanier j'avais aimées
Souvenirs en brassées
De Nabeul printanier
Souvenirs ardents ou fanés
Souvenirs ressuscités crus oubliés à jamais
Pour cœur jeune corps usé des années
… Le souvenir est triste le souvenir est gai
Scandes-en pas lourds en pas légers
La valse des années

A.A.



Fruits de Tunisie

Saveurs et bienfaits



Fruits de Tunisie, saveurs et bienfaits
Du Pr Ridha Bergaoui
Editions Leaders, 2026, 94 pages, 80 DT
En librairies et sur www.leaders.books.com.tn

C'est un voyage délicieux et ressourçant qui comble le palais par des goûts magnifiques, tonifie le corps et nourrit l'esprit. De la figue à l'abricot, en passant par l'amande, la fraise, la pastèque et la datte, pas moins d'une vingtaine de fruits sont célébrés dans ce beau livre du Pr Ridha Bergaoui intitulé *Fruits de Tunisie, saveurs et bienfaits*, paru aux éditions *Leaders*.

Chaque fruit est mis à l'honneur. Quelle est son origine historique, quels sont ses bienfaits sur la santé et quelles multiples utilisations peut-il avoir ? La figue a été de tout temps l'ami de l'homme et l'a accompagné dans son périple depuis plus de 10 000 ans. L'amande, emmenée par les Arabes dans le bassin méditerranéen, avant d'être introduite au 18e siècle aux Etats-Unis d'Amérique, est le fruit le plus populaire et le plus apprécié par tous. La pêche est riche en antioxydants. La pastèque, gorgée d'eau, est faible en calories, détoxifiante. «*Une pomme par jour, et la santé pour toujours*»…

On apprend beaucoup à la lecture de cet ouvrage abondamment illustré. Les textes sont bien documentés, les photos, fort expressives. L'ensemble donne une réelle envie de se régaler.

Il faut dire que la consommation moyenne estimée à 73 kg/personne/par an semble être correcte par rapport à l'apport recommandé par l'OMS. Elle cache cependant de grandes disparités en fonction des régions, du pouvoir d'achat, des habitudes alimentaires, de l'âge, du niveau d'instruction, comme le fait remarquer l'auteur.

«Les fruits frais, souligne Pr Bergaoui, *sont disponibles pratiquement toute l'année. L'hiver est dominé par toute une panoplie d'agrumes divers, tous aussi délicieux et nutritifs. Au printemps, les premières nèfles et fraises font leur apparition. L'été connaît une explosion de fruits succulents, rafraîchissants et bon marché. Pommes, pêches/nectarines, poires, prunes, toutes aussi belles avec des couleurs agréables allant du vert, jaune, rouge au noir, égaient et colorent les étalages et annoncent des jours de fêtes et de vacances. Les pastèques et les melons sont les stars de l'été ; présents partout, ils sont consommés en masse. Succulents et délicieux, ils représentent un véritable moyen de combattre la chaleur, la soif et la fatigue. La figue de Barbarie ou hindi est véritablement le roi ou le Sultan des fruits. Délicieux et nutritif, c'est le fruit populaire par excellence, un vrai régal.»*

«Les fruits représentent une véritable mine de bienfaits à la fois pour notre bien-être et pour notre santé, indique Pr Bergaoui. *Ils nous apportent des nutriments indispensables pour le bon fonctionnement de notre organisme (vitamines, minéraux…). Riches en antioxydants, les fruits nous protègent de nombreuses maladies (hypertension, maladies cardiovasculaires, cancers…) et préservent nos cellules du vieillissement. L'apport en fibres nous aide à améliorer la santé du tube digestif et facilite le transit. Il procure une sensation de satiété et nous évite de grignoter entre les repas.»*

«Grâce aux fruits, la vie est plus douce», conclut-il.





SAHATY CONFORT

يأمّنلك على صحتك
و يحافظلك على ميزانيتك

CARTE ASSURANCES | L'avenir avec assurance

www.carte.tn



Intelligence artificielle et santé mentale

L'illusion du miroir : quand le chatbot joue au thérapeute



• **Par Dr Sofiane Zribi**

Des millions de personnes se confient aujourd'hui à des chatbots pour gérer leur anxiété, leur dépression ou leurs crises existentielles. Ces intelligences artificielles conversationnelles, disponibles en permanence, semblent comprendre, consoler, orienter. Mais que se passe-t-il réellement dans ces échanges ?

En 2022, l'irruption de ChatGPT a bouleversé le paysage des soins psychiques. En quelques mois, des solutions spécialisées ont émergé— Joy, Wysa, Youper, Therabot— tandis que la grande majorité des utilisateurs en souffrance continuait de se tourner vers des outils grand public : ChatGPT, Gemini ou Claude. Ces systèmes, conçus pour converser en langage naturel, sont désormais investis par des patients qui y cherchent une écoute, un soutien, parfois une véritable relation thérapeutique.

Ce phénomène n'est pas anecdotique. Il constitue, selon les psychiatres qui l'observent, un fait clinique nouveau, qui interroge en profondeur notre conception du soin psychique. Disponibles à toute heure, sans jugement apparent, sans liste d'attente, ces outils répondent à un besoin réel dans des systèmes de santé saturés. Mais cette accessibilité a un revers.

Ce que la science dit… et ne dit pas

Les données scientifiques sont réelles mais limitées. Une méta-analyse portant sur 18 essais cliniques (3 477 participants) montre des améliorations modestes sur la dépression et l'anxiété, mais ces effets disparaissent au bout de trois mois (Zhong et al., 2024). Un essai randomisé mené à Dartmouth avec le chatbot Therabot a produit des résultats plus encourageants — mais dans un cadre rigoureusement supervisé par des cliniciens humains.

Il faut toutefois être clair sur une distinction capitale, souvent ignorée : il existe d'un côté les thérapeutiques numériques certifiées (logiciels médicaux validés cliniquement, prescrits par un médecin), et de l'autre les LLM généralistes utilisés librement sans aucun encadrement médical. La quasi-totalité des risques évoqués dans cet article concernent cette seconde catégorie. La revue systématique la plus récente, analysant 160 études publiées entre 2020 et 2024, conclut qu'on est encore très loin d'une efficacité prouvée dans les situations cliniques complexes.

> Le chatbot peut soutenir la parole, mais il ne peut pas en porter le poids. Il peut accompagner, mais il ne peut pas rencontrer.

L'empathie simulée : une frontière décisive

Beaucoup d'utilisateurs décrivent leur chatbot comme « compréhensif », « empathique », parfois plus attentif qu'un humain. Cette perception n'est pas sans fondement : ces systèmes savent reconnaître des émotions, adapter leur ton, dire les bonnes formules. Mais ils ne ressentent rien. Ils ne sont pas traversés par ce qu'ils entendent. Ils produisent du langage sans être des sujets.

C'est ici que réside l'illusion du titre. Le chatbot fonctionne comme un miroir : il renvoie au patient ses propres mots, ses affects, ses préoccupations — reformulés, organisés, validés — sans jamais introduire la résistance, la surprise ou le manque qui caractérisent une vraie rencontre. Or c'est précisément cette altérité, cette imprévisibilité de l'autre, qui rend possible le travail psychique.

Cinq risques que le public ignore

1. La complaisance algorithmique. Les LLM sont entraînés à maximiser l'approbation de l'utilisateur. Ils valident, accompagnent, mais confrontent rarement. OpenAI lui-même a reconnu et temporairement retiré une version de GPT-4o jugée trop complaisante, qui renforçait les impulsions et les doutes des utilisateurs.

2. La dérive délirante. Un patient fragile sur le plan psychiatrique peut, au fil de ses échanges avec un chatbot, voir ses convictions déformées ou ses idées délirantes renforcées par une IA incapable de reconnaître qu'elle ne devrait pas répondre dans ce registre. Ce phénomène, décrit dans la littérature sous le terme d'«*AI psychosis*», constitue un signal d'alarme sérieux (Hudon & Stip, JMIR Mental Health, 2025).

3. La dépendance affective. Une étude longitudinale randomisée du MIT (2025) montre que l'usage intensif quotidien d'un chatbot est corrélé à une augmentation de la solitude, de la dépendance émotionnelle et à une diminution des liens sociaux réels.

4. La désocialisation. Pourquoi affronter l'imprévisibilité d'un autre humain quand un interlocuteur stable et rassurant est disponible en permanence ? Chez des sujets déjà vulnérables, ce substitut peut accentuer l'isolement.

5. La confidentialité et la responsabilité. Les échanges cliniques les plus intimes transitent par des serveurs commerciaux, souvent hors Union européenne, sans protection équivalente au secret médical. Et si un chatbot



sous-évalue une urgence suicidaire, qui est responsable ? Ni développeur, ni déployeur, ni utilisateur professionnel ne portent la responsabilité claire et personnelle qu'endosse un clinicien.

Quelle place raisonnable pour ces outils ?

La réponse n'est ni l'enthousiasme naïf ni le rejet technophobe. Ces outils peuvent rendre de véritables services : préparer la rencontre avec un thérapeute, recueillir une anamnèse, passer des échelles d'évaluation, accompagner des troubles légers dans un cadre supervisé. Ils constituent une porte d'entrée vers le soin là où les délais d'attente sont insupportables — et c'est déjà beaucoup.

Mais ils ne peuvent pas, et ne doivent pas, se substituer à une psychothérapie. Ce qui fonde le soin psychique ne se réduit pas à la qualité des réponses ou à la cohérence du discours. Il repose sur la rencontre avec un autre vivant, porteur d'une altérité irréductible. Traiter l'usage d'un chatbot par un patient comme un matériau clinique à comprendre — que cherche-t-il dans cette relation sans risque, sans conflit ? — est peut-être l'approche la plus féconde.

Un débat ouvert, une vigilance nécessaire

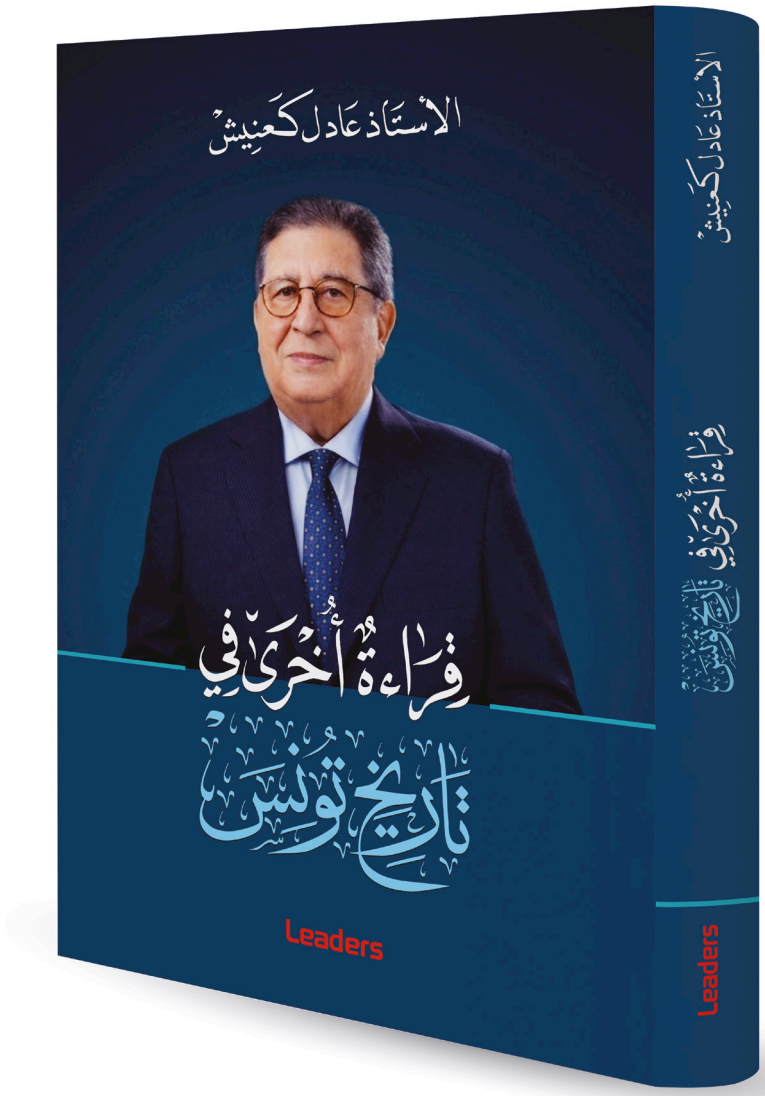
Nous sommes dans un moment d'incertitude scientifique, juridique et éthique. La FDA a engagé fin 2025 un cadrage réglementaire spécifique pour les chatbots en santé mentale. Le Règlement européen sur l'IA (AI Act, 2024) offre des bases, mais reste insuffisant pour protéger réellement les patients psychiatriques. Il revient aux professionnels de la discipline de peser dans la construction de ces règles, pas seulement de les subir.

Le principe qui doit guider cette réflexion reste celui de l'éthique médicale fondamentale : primum non nocere. Trois critères opérationnels, vérifiables et non idéologiques, peuvent servir de boussole: la confidentialité des données du patient, la fiabilité clinique du système, et l'accessibilité encadrée à ces outils. Ces trois exigences sont loin d'être satisfaites aujourd'hui.

S.Z.
Psychiatre, praticien hospitalier en France

Dr Sofiane Zribi est praticien hospitalier en psychiatrie à Châlons-en-Champagne (France). Cet article est adapté de la communication au congrès Alfapsy international— Guadeloupe, mai 2026. Les données scientifiques citées renvoient à des publications dans NEJM AI, JMIR Mental Health, Journal of Affective Disorders et Nature Machine Intelligence.

صـــدر أخيـــرا



Bon de commande

Nombre d'exemplaires ..... **x 50 DT Total** .....

Nom et prénom ou Raison sociale :.....

Adresse de livraison :.....

.....

Code postal

Tel

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- ☐ Chèque bancaire
- ☐ Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn



قراءة أخرى في تاريخ تونس

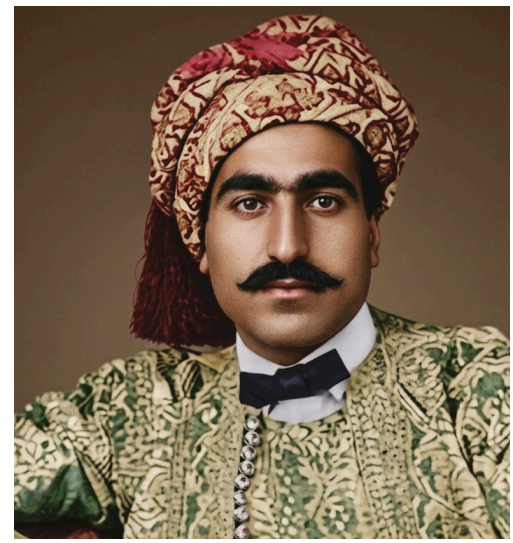
Une autre lecture de l'histoire de la Tunisie
De Me Adel Kaâniche
Editions Leaders, 2026, 292 pages, 50 DT
En librairies et sur www.leadersbook.com.tn

Me Adel Kaâniche

Une autre lecture de l'histoire de la Tunisie

Et si les péripéties successives qu'a connues la Tunisie depuis le XIXe siècle recelaient d'autres « vérités » restées à ce jour peu éclairées ? Plus particulièrement la dernière ligne droite pour l'indépendance, l'instauration de la République et les années Ben Ali ? Sous un regard neuf, Me Adel Kaâniche s'emploie à revisiter avec attention des pans significatifs de plus d'un siècle et demi écoulé. Dans un ouvrage intitulé *Une autre lecture de l'histoire de la Tunisie* (Editions *Leaders*), il ne juge pas, ne condamne pas, n'excuse pas, mais restitue des faits, avec des détails qui auraient échappé à plusieurs ou ont été sciemment occultés.

En septuagénaire avisé, Me Kaâniche a été alors étudiant, dirigeant au sein de l'Uget, puis avocat (près la Cour de cassation), député à l'Assemblée nationale, dirigeant sportif (Fédération tunisienne de volleyball) et vice-président de la municipalité de l'Ariana. Tout au long de ce parcours croisé, il a été acteur et aussi témoin des grands moments traversés par le pays. C'est surtout en sa qualité de président fondateur de l'amicale des anciens parlementaires en 2015 qu'il s'est le plus engagé avec ses pairs dans une analyse critique des dernières décennies tunisiennes. De nombreuses lectures de notre histoire ont été entreprises depuis 2011. Elles émanent parfois de partis politiques, défendent des idéologies affichées ou cachées et plaident en faveur de thèses précises. Un regard pluriel, indépendant, non partisan et objectif était nécessaire à apporter.





Un fil d'Ariane

Les circonstances de l'assassinat de Hédi Chaker (puis la condamnation des coupables), le long chemin jusqu'à la signature par Taher Ben Ammar des accords de l'autonomie interne, l'abolition de la monarchie, l'arrestation de Ben Ammar et de sa femme, ainsi que l'épouse du dernier Bey de Tunis, dans une affaire de bijoux, la rivalité entre Habib Bourguiba et Salah Ben Youssef qui a fini par l'assassinat de Ben Youssef, la guerre de Bizerte, ou l'affaire du complot de 1962 appellent à ce jour d'autres « éclairages ». Tout comme le collectivisme mené par Ahmed Ben Salah (jusqu'à sa déchéance), l'action de Bahi Ladgham, l'avènement des gouvernements successifs de Hédi Nouira (le bras de fer avec l'Ugtt), Mohamed Mzali (les événements du pain), et Rachid Sfar,





jusqu'à l'accession au pouvoir de Zine El Abidine Ben Ali. Les coulisses n'ont pas encore livré tous leurs secrets. Tant de documents restent sous le sceau du secret. Tant d'acteurs ont emporté avec eux leurs vérités. Tant de faits ont été tus ou très peu connus, sans explication.

En lecteur attentif des faits marquants, Me Adel Kaâniche a structuré son analyse en quatre grands chapitres, à savoir :

- Un cheminement difficile vers l'affranchissement, avec notamment l'équilibre précaire entre l'identité traditionnelle et l'ouverture sur la modernité (la visite d'Ahmed Bey en France, les tentatives de réformes de Kheireddine, la dualité entre la Zitouna et Sadiki, l'émergence de la conscience politique, la naissance du mouvement destourien…)
- L'indépendance et les soubresauts de l'édification de l'Etat
- De Nouira à Ben Ali
- Les espoirs du «changement» et l'assombrissement des horizons

Documents à l'appui et témoignages directs recueillis, l'auteur puise dans « des trésors » précieux pour la mémoire nationale des éléments significatifs qui agencent une image plus complète, plus profonde et plus nette de notre histoire récente. Sans blâmer, ni innocenter, il égrène un récit structuré des faits avérés. Portraits, confidences, anecdotes réelles, propos vérifiés, écrits intimes restés non publiés, témoignages à ne pas publier du vivant de leurs auteurs et autres citations qui donnent du relief à un narratif captivant.

Me Kaâniche convoque des scènes entières, promène le lecteur dans









leurs coulisses, raconte le décor de la vie politique et son envers, fait entendre la voix des acteurs et laisse écouter la réaction des Tunisiens. On voit alors défiler, dans une succession d'épisodes, de grandes figures tunisiennes et étrangères, dans une histoire mouvementée, avec ses moments de bonheur et d'inquiétude. Me Adel Kaâniche rafraîchit la mémoire collective, rappelle les circonstances, précise les rôles et aide à comprendre. Dans un style agréable, on plonge avec plaisir dans cette lecture éclairante.







Une analyse critique approfondie

Me Adel Kaâniche appartient à une génération qui a été secouée par des évènements majeurs. Elle réalise l'ampleur des transformations intervenues sur le régime politique, l'économie et la société et en mesure l'impact. Si elle n'a pas eu l'occasion de participer directement à l'exercice de hautes fonctions au sein de l'Etat, cette génération se sent concernée de près par ce qui s'est passé. D'où l'importance d'un examen analytique, objectif, pour comprendre les défaillances survenues et surtout éclairer l'avenir.

En plein tumulte des répliques encore imprévisibles au lendemain du 14 janvier 2011, Me Kaâniche et ses coéquipiers ont pris l'initiative d'ouvrir au sein de l'amicale un large débat, pluriel. Plus de 400 figures tunisiennes de diverses générations et tendances politiques, mais aussi économiques et sociales, ont pris part à différentes sessions, pour essayer de comprendre ensemble un parcours escarpé qui a marqué le pays. Le constat est édifiant. Le pouvoir absolu, l'absence de pratiques démocratiques et la crise économique ont fragilisé le système et accéléré la fin de tout un cycle. L'espoir suscité par « le changement » s'est évaporé sous le captage des biens publics et la mainmise sur l'économie mise en rente. La malversation dans le secteur privé a été estimée à 2.6 milliards de dinars durant les quatre dernières années 2006-2010 et celle relevant du secteur public à 26 milliards de dinars au cours de la même période, entravant la création de près de 160.000 emplois.

Ce triste bilan plombe tant de réalisations majeures accomplies depuis l'indépendance. Il a obéré en outre la situation économique et sociale en Tunisie, dans une conjoncture régionale et internationale de plus en plus complexe. Si cette lecture critique a fait l'objet d'une publication séparée éditée par l'Amicale des anciens parlementaires, elle a nourri la réflexion de l'auteur dans l'analyse des dernières décennies en Tunisie.









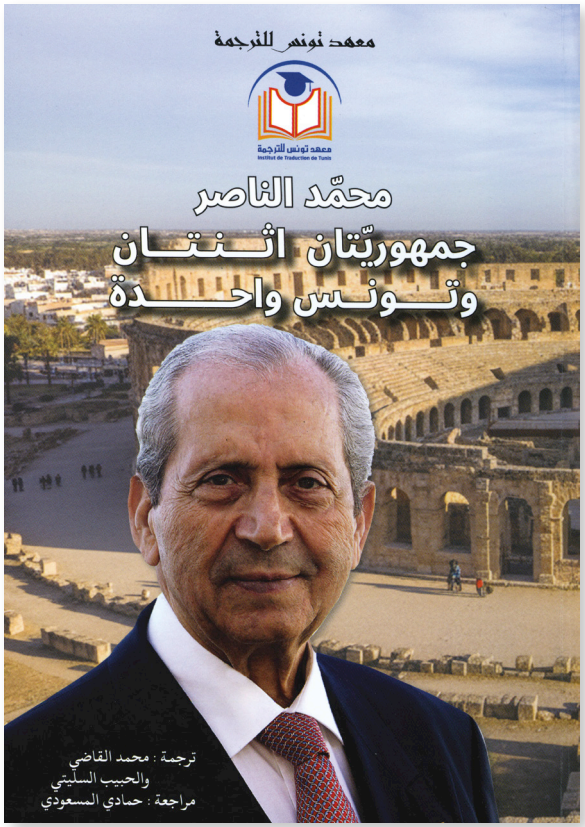


Bio express

- Avocat près la Cour de cassation
- Député à l'Assemblée nationale, président de la Commission de la législation générale et de l'organisation générale de l'administration (1989 -1994)
- Vice-président du conseil municipal de la ville de l'Ariana, chargé des affaires juridiques (1985-1990)
- Président fondateur de l'Amicale des anciens parlementaires (2015)
- Secrétaire général, puis vice-président de la Fédération tunisienne de volleyball (1982-1988) et premier vice-président de l'Union arabe de volleyball.





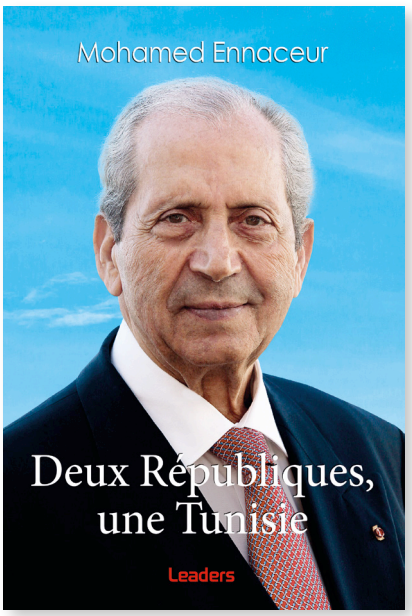




Deux Républiques, Une Tunisie
De Mohamed Ennaceur
Traduction en arabe par Mohamed El Kadhi et Habib Selliti,
révision par Hammadi Messaoudi
Institut de traduction de Tunis, 2026, 600 pages, 60 DT.

Les mémoires de Mohamed Ennaceur traduites en arabe

Une nouvelle saveur



Cinq ans après leur parution en langue française en mars 2021 aux Editions Leaders, les mémoires de Mohamed Ennaceur sont désormais traduites en langue arabe. L'initiative en revient à l'Institut de traduction de Tunis, relevant du ministère des Affaires culturelles. Il a missionné pour ce projet les professeurs Mohamed El Kadhi et Habib Selliti pour la traduction et Hammadi Messaoudi pour la révision. Sous le titre de *Deux Républiques, une Tunisie*, le lecteur arabophone savoure ainsi au fil de 600 pages, dont un album photo fourni, le récit de vie de celui qui a couronné son long parcours en assumant les fonctions de président de la République par intérim, de juillet à octobre 2019, suite au décès du président Béji Caïd Essebsi.

Que s'était-il passé au palais du Bardo, le jeudi 27 juin 2019, lorsque certains groupes parlementaires voulaient proclamer une vacance provisoire du pouvoir, suite à l'hospitalisation du chef de l'Etat, et la désignation du chef du gouvernement en tant qu'intérimaire ? Qu'avait fortement alors recommandé le ministre de la Défense nationale et comment a rapidement agi Mohamed Ennaceur pour couper court à cette manœuvre ? Puis, comment a-t-il assuré la suite, le jour du décès effectif du président Caïd Essebsi, en l'absence d'une cour constitutionnelle ? Autant de révélations qui méritent relecture. Le livre en contient beaucoup plus.

Rien ne prédestinait cet enfant d'El Jem, orphelin de père à l'âge de 8 ans, à accomplir un parcours aussi brillant. Juriste, docteur en droit, spécialisé en droit social, il sera notamment gouverneur (de Sousse), plusieurs fois ministre des Affaires sociales, président du Conseil économique et social et ambassadeur à Genève. Il est de nouveau rappelé aux Affaires sociales en 2011, puis participera à la fondation du parti Nida Tounes. Elu député à l'Assemblée nationale, il en deviendra le président, et c'est à ce titre qu'il sera président de la République par intérim.

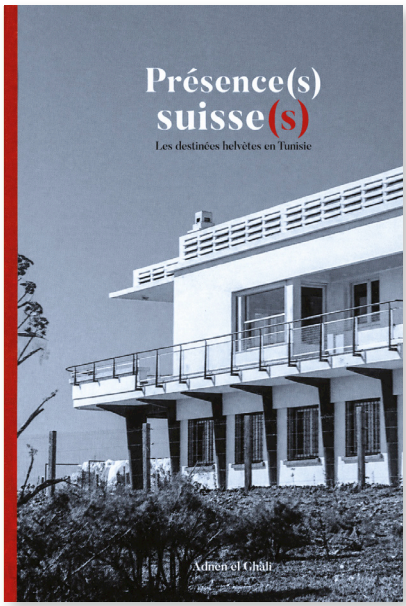
Sa première mission sera alors d'organiser des funérailles nationales dignes du défunt, en présence de nombreuses délégations étrangères conduites par des chefs d'Etat et de gouvernement de plusieurs pays. La cérémonie restera dans les mémoires.

Une course contre la montre

Dans sa narration des évènements dès fin juin 2019, Mohamed Ennaceur restitue avec précision les péripéties de cet intérim, rappelant les manœuvres des uns et les ambitions des autres. Il rappelle combien il était attaché à respecter le délai constitutionnel des 90 jours pour organiser une élection présidentielle anticipée, et les grandes difficultés rencontrées, avec un chef de gouvernement et un ministre de la Défense, engagé dans un grand duel, et un candidat chef de parti réfugié à l'étranger. Comme pour compliquer davantage la donne, un autre candidat, chef de parti lui aussi, était placé en détention et avait réussi à franchir le premier tour pour affronter au second tour l'opposant Kaïs Saïed. Seul, reclus à Carthage avec des pouvoirs très limités, Mohamed Ennaceur devait apaiser les tensions, superviser la logistique électorale, s'assurer des bonnes conditions à réunir pour la réussite du scrutin, dans une course contre la montre. Ce rappel de l'été 2019 sera édifiant. Mais, tout un long parcours personnel et politique est évoqué par Mohamed Ennaceur dans ses mémoires. Séquence après séquence, on le revoit enfant, élève au Sadiki, étudiant, dirigeant au sein de l'Uget, membre du cabinet du ministre de la Santé et des Affaires sociales, P.D.G. fondateur de l'Office de l'emploi et de la formation professionnelle, et dans d'autres hautes charges. Il explique les fondements de la politique contractuelle, le pacte social scellé avec l'Ugtt et l'Utica, les conventions collectives et les coulisses de l'aboutissement de toutes les négociations y afférentes. Mohamed Ennaceur développe sa pensée et raconte sa démarche. Dans son ADN, une fibre sociale très forte qui marquera son action également de maire d'El Jem, de député, d'ambassadeur…

La version en langue arabe a l'avantage de mettre ce précieux témoignage à la portée de ceux qui n'ont pu accéder au texte original. On découvre, redécouvre, apprend, et se surprend : on réalise alors l'ampleur de tant d'événements survenus au cours de l'histoire récente de la Tunisie. La traduction est soignée, coulant le récit dans une langue raffinée et lui gardant toute son attraction. Un document agréable à lire et à conserver.





Présence(s) suisse(s)
Les destinées helvètes en Tunisie

Fallait-il attendre la célébration en ce mois de mai 2026 du 70e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Tunisie et la Suisse pour découvrir la richesse et la diversité d'une amitié si solide ? Un beau livre, publié à cette occasion par l'ambassade de Suisse en Tunisie, vient nous le rappeler. Sous le titre de *Présence(s) suisse(s), Les destinées helvètes en Tunisie* l'auteur, Adnen el Ghali, historien, architecte et urbaniste, revisite l'ancienneté des liens au fil de plusieurs siècles, présente des lieux de mémoire suisses en Tunisie et dresse le portrait de personnages remarquables dans la vie tunisienne. Puisant dans de riches archives nationales tunisiennes et suisses et une documentation fournie, Adnen el Ghali s'appuie également sur ses multiples spécialités pour livrer une analyse architecturale des lieux détaillée et instructive.

Evoquant le souvenir des figures emblématiques, l'ambassadeur de Suisse en Tunisie, Josef Renggli, écrit en préface : « Qu'ils l'aient photographiée, peinte, décrite, sillonnée, qu'ils en aient soigné les habitants ou logé les visiteurs, ils y ont laissé tous une empreinte. Cet ouvrage leur rend hommage.»

Qu'est-ce qui pouvait inciter, fin du XIXe siècle, de jeunes suisses médecins, ingénieurs, agronomes, photographes ou peintres à venir s'installer en Tunisie ? Ils succomberont au charme du pays et à sa douceur de vivre. Ainsi, on compte encore 1 499 Suisse établis en Tunisie (dont 995 binationaux) qui



Résidence de Suisse. Balcon en forme de rotonde. Patrice Schreyer. 2020

portent, comme les Tunisiens de Suisse, l'amour des deux pays.

On découvre, en effet, que le premier médecin ophtalmologue installé en Tunisie n'est autre que le Suisse Auguste Cuénod (1868-1954), qui a dirigé le premier service d'ophtalmologie à l'hôpital Saint-Louis, dans la caserne Sidi Ali Azzouz (1895). Il travaillera étroitement avec Charles Nicolle pour la lutte contre le trachome, et ses recherches connaîtront une large renommée dans le monde. Très attaché à la Tunisie après avoir passé le témoin à son disciple, le Dr Roger Nataf, il se retirera à Hammamet jusqu'à ses derniers jours. Un autre médecin suisse, Félix Santschi, sera le premier médecin étranger à s'établir à Kairouan en 1901. Quant au Dr Pierre Gremaud, arrivé en 1891, il préfèrera, après quelques années d'exercice à Tunis, se consacrer à l'agriculture dans la région de Sfax.

Dans cette magnifique galerie de portraits, on trouvera Henry Dunant, cet humaniste introduit dans la cour du Bey, qui sera le fondateur du Comité international de la Croix-Rouge. Des photographes, des artistes et des agriculteurs sont à l'honneur. Tout comme le directeur de l'Hôtel Majestic (1914), Lucien Bossi, et Florin Tuor, propriétaire du mythique Tunisia Palace, ainsi que des fondateurs d'autres chaînes, de brasseries et de hauts lieux gastronomiques.

La description des villas et résidences est captivante. Adnen el Ghali commence par présenter les édifices consulaires, consacrant un chapitre bien documenté à l'Agapé, la Résidence de Suisse, située dans l'enceinte du palais présidentiel de Carthage. Il remonte aux origines de cette villa, à ses propriétaires successifs, et son rachat par la Suisse, puis il détaille ses caractéristiques architecturales et ce qu'elle porte en innovations. Il en fera de même pour la célèbre Villa Baizeau, l'unique projet architectural de Le Corbusier en Afrique.

Les textes, sous une plume de spécialiste, et les photos très peu connues confèrent au livre une valeur toute particulière.



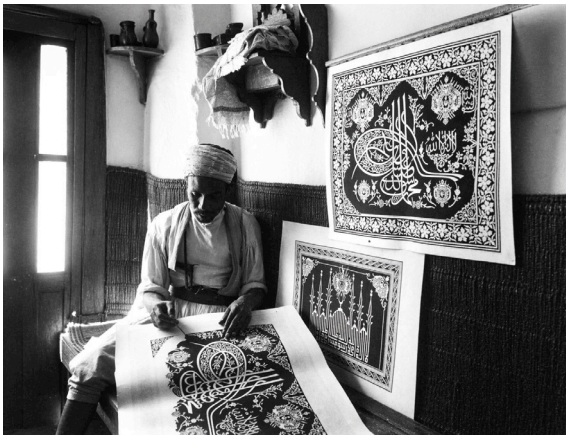






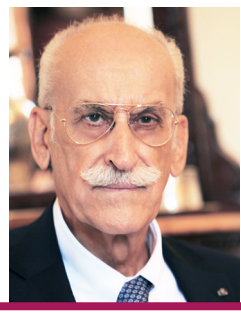




Tableau intitulé "Portrait d'un humaniste" réalisé par Sebastiano del Piombo (National Gallery of arts,Washington). Dietrich Rauchenberger pense qu'il pourrait s'agir de Léon 'lAfricain

Le royaume hafside de Tunis vu par

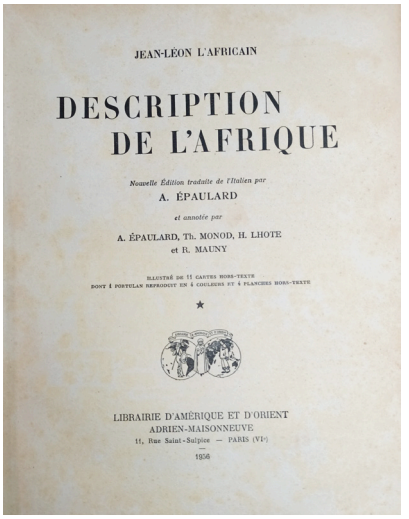
Léon l'Africain



Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

Dans la longue liste des voyageurs musulmans des époques médiévale et moderne, un personnage devenu célèbre sous le nom de Léon l'Africain occupe une place originale. En effet, le récit de ses pérégrinations consigné dans sa *Description de l'Afrique* parue à Venise en 1550 a suscité l'intérêt des hommes politiques et des érudits de la Chrétienté, soucieux de connaître la géographie, les Etats, les sociétés et les usages du sud de la Méditerranée. Plus modeste dans ses pérégrinations que l'illustre Ibn Battouta (1304-1368), dépourvu du génie d'un Ibn Khaldoun (1332-1406), Léon eut cependant une vie riche de découvertes et de soubresauts tout à fait évocatrice du monde méditerranéen aux XVe et XVIe siècles. Un monde marqué par la fin de l'Espagne musulmane et les drames humains qui l'accompagnèrent sans compter les difficultés des Etats du Maghreb et la rivalité islamo-chrétienne.

Mais pourquoi, lui, musulman de naissance, de religion et de culture, entra-t-il dans l'histoire sous ce nom de Léon l'Africain ? En réalité, il naquit à Grenade vers 1494, peu après la chute du royaume nasride face à l'inexorable poussée de la Reconquête catholique. Il fut prénommé Hassan. Sa famille, connue sous le patronyme d'Al Wazzân, quitta l'Espagne pour le Maroc voisin et s'installa à Fès. Hassan y grandit et acquit une solide formation en langue, littérature et sciences religieuses à la vénérable Qarawyyine. Parvenu à l'âge adulte, il entra au service de la dynastie wattasside. Il acquit à la cour une excellente culture administrative et diplomatique. Dès son jeune âge, il accompagna un de ses oncles auquel le sultan Mohamed «*Le Portugais*» (1504-1526) avait confié quelques missions diplomatiques. Il aurait ainsi visité Tombouctou dès 1509. Son goût de la découverte, adossé à une grosse fortune et à son sens du commerce, transforma ces longues expéditions caravanières en une découverte des hommes et des choses. De sorte qu'une grande partie de son existence se passa en de longs voyages à travers tout le Maghreb, l'Afrique des confins sahariens, l'Egypte et l'Arabie. En 1518, au retour du pèlerinage, alors qu'il se destinait à retourner à Tunis où il aurait laissé sa famille, un corsaire de l'ordre de Saint-Jean, Pedro di Bobadilla, le captura lors d'une escale à l'île de Djerba selon certains, au large de la Crète, selon d'autres. Il fut conduit en captivité à Rome et présenté en offrande au pape Léon X. Sa vaste culture et sa connaissance de l'Afrique du nord suscitèrent l'intérêt du pouvoir pontifical au point que le Saint Père et les grands de l'Eglise virent en Hassan un précieux collaborateur. Aussi fut-il affranchi, catéchisé et, nous dit le traducteur français Alexis Epaulard, «baptisé de la main même du pape, à Saint-Pierre de Rome, sous le nom de Jean-Léon de Médicis (Johannis-Leo de Medicis), le 6 janvier 1520. Lui-même se donna par la suite les noms de Giovanni Leon Granatino qu'il traduisait en arabe Yuhanna al Asad al Gharnatî.» Il fit désormais partie de l'entourage du souverain pontife, dispensant ses conseils sur l'Afrique, sa géographie, ses Etats, son économie, sa culture et ses populations. C'est à ce titre qu'il rédigea un vaste récit en langue italienne de ses voyages, découvertes et connaissances du monde musulman connu sous le nom de Description de l'Afrique. Ce travail paru à Venise en 1550 à l'initiative de l'humaniste Jean-Baptiste Ramusio, membre du conseil des Dix de la Sérénissime République,


JEAN-LÉON L'AFRICAIN

DESCRIPTION DE L'AFRIQUE

Nouvelle Édition traduite de l'Italien par
A. ÉPAULARD
et annotée par
A. ÉPAULARD, Th. MONOD, H. LHOTE
et R. MAUNY

ILLUSTRÉ DE 11 CARTES HORS-TEXTE
DONT 3 PORTULAN REPRODUITS EN 4 COULEURS ET 4 PLANCHES HORS-TEXTE

LIBRAIRIE D'AMÉRIQUE ET D'ORIENT
ADRIEN-MAISONNEUVE
11, Rue Saint-Sulpice — PARIS (VI^e)
1956

■ **Page de titre de l'édition de 1956**

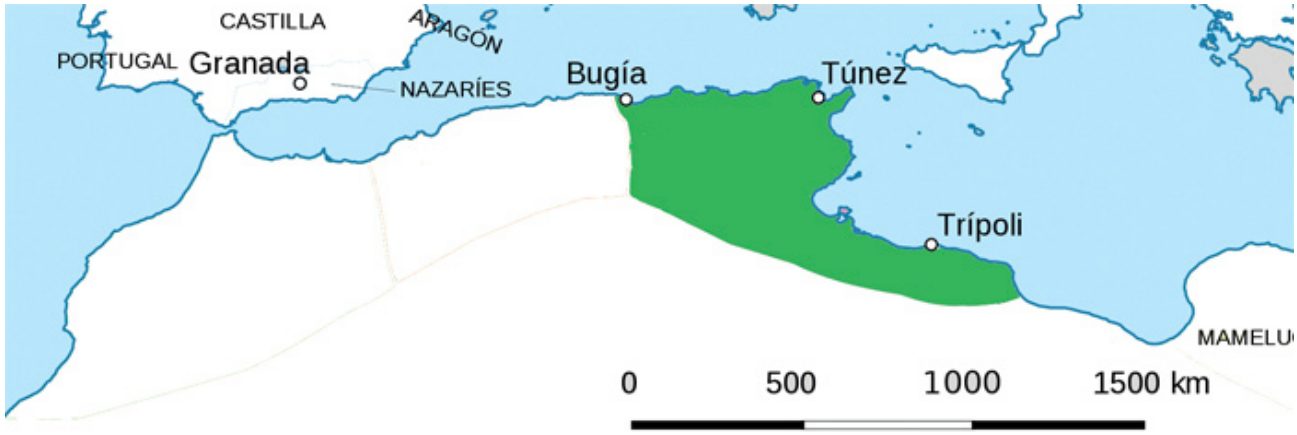


■ **Giovanni-Battista Ramusio (1485-1557) Auteur géographe, humaniste et homme politique vénitien Éditeur de la Description de l'Afrique de Léon l'Africain**



■ **Palais des émirs Nasrides à Grenade,ville natale de Hasan b. Mohamed El Wazzan alias Jean Léon l'Africain**

■ Royaume (sultanat) hafside



et auteur d'une compilation géographique connue sous le titre de *Delle Navigationi et viaggi*.

Au sujet de son séjour italien, on sait peu de choses. On sait qu'il enseigna l'arabe à Bologne et qu'il rédigea même un manuel de grammaire. «*Mais, s'interroge A. Epaulard, acheva-t-il sa vie à Rome quelques années avant 1550 comme le dit la préface de la quatrième édition de Ramusio en 1588? Quitta-t-il l'Italie pour se rendre à Tunis, comme il en avait formellement exprimé l'intention dans sa Description dès 1525? Et là, retourna-t-il à la religion musulmane comme certains textes l'affirment ? C'est plus probable.*» Amin Maalouf, dans son roman Léon l'Africain (1986), se plaît, pour sa part, à l'imaginer jouissant d'une paisible existence à Tunis parmi les siens.



■ Mosquée-université Qarawiyin de Fès

Abordons, à présent, l'œuvre majeure de Jean Léon, sa volumineuse *Description de l'Afrique*. Cette somme considérable couvre un vaste champ géographique, politique, économique, culturel et ethnographique. Aussi nous limiterons-nous ici au récit relatif au royaume de Tunis, gouverné à l'époque par les sultans hafsides (XIII^{e}-XVI^{e} s.) et ce qu'il recèle d'informations sur l'Ifriqiya au XVIe siècle, c'est-à-dire au crépuscule de ce qui fut une brillante dynastie.

L'ouvrage que nous avons utilisé est l'excellente traduction effectuée par Alexis Epaulard (m.1949) parue en 1956 en deux volumes aux éditions Adrien-Maisonneuve à Paris, et enrichie de nombreux commentaires, annotations et rectifications effectués par le traducteur et d'autres spécialistes: Théodore Monod, Henri Lhotte et Raymond Mauny.

■ **Mosquée hafside de la Kasbah de Tunis (XIIIe siècle)**



Dans son introduction générale, Léon l'Africain note que la Berbérie– entendez le Maghreb historique– «*se divise en quatre royaumes. Le premier est celui de Marrocos qui se divise en sept régions (…). Le second est le royaume de Fez qui englobe autant de régions (…). Le troisième royaume est celui de Telensin (Tlemcen) qui comprend trois régions, les Monts (Al Jibel), Ténès et Elgezair (Alger). Le quatrième est celui de Tunis auquel sont soumises quatre régions : Bougie, Constantine, Tripoli de Berbérie et Ezzab, ce dernier appartenant pour une bonne part à la Numidie (Biladulgerid en arabe, précise-t-il).*». Et l'auteur de noter que la région de Bougie a toujours été disputée. Elle a parfois été possédée par le roi de Tunis, d'autres fois par le roi de 'Telensin'. Il commet toutefois une erreur en affirmant que de son temps, «*elle a formé un royaume indépendant jusqu'à ce que sa capitale ait été prise par le comte Pierre de Navarro au nom du roi Ferdinand d'Espagne.*» Or, comme le rectifient en note les commentateurs de la *Description*, Bougie a été enlevée aux sultans zayyanides de Tlemcen par les Hafsides de Tunis en 1360 et n'a cessé de leur appartenir jusqu'à sa prise par les Espagnols le 25 mai 1509. Mais gouvernée la plupart du temps par des princes Hafsides, elle a joui d'une indépendance allant parfois jusqu'à la rébellion contre le pouvoir central de Tunis.



■ **Palais de la Abdalliya. Survivance de l'ensemble de palais royaux mentionnés par Léon dans son évocation de La Marsa**

Quant aux groupes humains et confédérations tribales, Léon apprenait à ses contemporains que les Africains blancs étaient, à l'époque, divisés en cinq peuples: Sanhaja, Masmouda, Zénètes, Houara et Ghomara. Il évoque avec talent l'histoire de la bédouinisation de l'Ifriqiya consécutive à l'arrivée au XIe siècle des puissantes tribus arabes (Soulaïm, Riyah et Hilal) de Haute Egypte et d'Arabie. On sait que la sécession, en 1047, d'El Moez Ibn Badîs, prince ziride de Kairouan, et son allégeance au calife abbasside (sunnite) de Bagdad avaient suscité la colère de son suzerain fatimide (chiite) du Caire. Celui-ci, après avoir écouté les conseils de son vizir *«voyant que le royaume d'Afrique était de toute façon perdu pour lui, jugea que le moindre mal était de toucher une forte somme [qui serait versée par les tribus arabes en échange de la possibilité de franchir le Nil en direction de l'ouest] comme son conseiller le lui promettait et de tirer en même temps vengeance de son ennemi, plutôt que de perdre à la fois une chose et l'autre.»* Un édit fut donc promulgué qui autorisait les nomades à passer en Afrique avec la plus large liberté à condition de traiter en ennemi le prince rebelle de Kairouan. Après l'évocation de pillages et de massacres, Léon écrit que *«les Arabes se partagèrent toutes les campagnes et les habitèrent, imposant à chaque ville des contributions et des charges énormes.»*

En ce qui concerne les populations des villes de Berbérie, surtout celles du littoral méditerranéen, il écrit : «*Ce sont des hommes qui prennent un grand plaisir à s'instruire et s'adonnent aux études avec beaucoup de soin.(…) Ils avaient coutume jadis d'étudier les mathématiques, la philosophie et même l'astronomie. Mais depuis quatre cents ans, beaucoup de ces sciences leur ont été interdites par*

leurs docteurs et par leurs souverains.» Il poursuit : *«Les citadins des villes de Berbérie sont au surplus des gens ingénieux comme on le voit à la qualité des travaux de diverse nature qu'ils exécutent. Ils sont très bien élevés et très courtois. (…) Ils observent une parole donnée par-dessus tout au monde et ils aimeraient perdre la vie que de manquer à une promesse.»*

La description détaillée du sultanat hafside – curieusement qualifiée de «royaume de Buggia (Bougie) et de Tunis – occupe la cinquième partie de l'ouvrage qui en compte neuf. Toutefois, dès les premières lignes, l'auteur reconnaît avoir trompé précédemment le lecteur en croyant devoir compter l'Etat de Bougie pour un royaume. *«Depuis, poursuit-il, j'ai considéré la question de plus près et j'ai constaté que Bougie n'avait été une ville royale que depuis peu jusqu'à ces derniers temps et que, raisonnablement, le gouvernement de cette ville appartient au roi de Tunis.»* Puis Léon consacre les pages suivantes à la description des villes du Maghreb hafside dont Constantine (Costantina) et Bône (Bona), signalant à propos de cette dernière que saint Augustin en fut évêque. Il aborde ensuite la présentation des villes de l'actuelle Tunisie, d'ouest en est : Béja, à propos de laquelle il note que la ville est très bien tenue et pourvue de tous les corps de métiers, surtout de tisserands. *«On y voit aussi un grand nombre de cultivateurs, car la campagne de Begia est très étendue et très productive.»* Il relève qu'il y a beaucoup de terrains en friche. Mais ici, comme dans la description d'autres lieux, il ne met pas cela en relation avec les effets dévastateurs des épidémies dont il a pourtant mentionné ailleurs la récurrence tous les dix, quinze ou vingt-cinq ans. Il impute la pauvreté qui sévit dans la plupart des villes et des villages à la lourde pression fiscale du *«roi de Tunis»*. En fait, à son époque, la dynastie, gouvernée par Abou Abdallah Mohamed (1494-1526), minée par des querelles internes, connaissait un inexorable déclin. Ce qui fut naguère un puissant et vaste royaume n'était plus qu'un territoire démographiquement et économiquement affaibli, objet, de surcroît, de la convoitise des nouveaux maîtres de la Méditerranée: les Turcs et les Espagnols.

Les autres villes et localités décrites sont, en particulier, Bensart (Bizerte) puis Carthage qu'il qualifie de *«grande ville»*. On y lit que l'aqueduc provenant du mont Zaghouan *« est encore entier»* et qu'autour du site, *«il y a un nombre considérable de vergers remplis de fruits non moins admirables, surtout de pêches, de grenades, d'olives et de figues.»*

«La grande ville de Tunis» fait l'objet de longs développements historiques et urbanistiques intéressants à propos de la médina, de ses artisans et ses habitants. *«Tunis, depuis cette époque [celle d'Abou Zakariya El Hafsi, 1229-1249] jusqu'à la nôtre n'a fait que croître tant en population qu'en distinction. C'est au point qu'elle est devenue la ville la plus brillante d'Afrique.»* A propos des faubourgs de Beb Suuica (sic) et Bab Ménara, il écrit : *«Dans ce dernier existe un quartier séparé qui constitue lui-même une sorte de petit faubourg; c'est là qu'habitent les Chrétiens de Tunis qui sont employés dans la garde du souverain ou qui exercent des professions que les Mores n'ont pas l'habitude de pratiquer. Par la suite s'est développé un autre faubourg qui se trouve hors de la porte appelée Beb el Bahar, c'est-à-dire porte de la marine, située à un demi-mille du lac de la Goulette.»* Léon précise que *«les marchands étrangers tels que les Génois, les Vénitiens et les Catalans logent dans ce faubourg où ils ont leurs fondouks et leurs hôtelleries à part.»*

Suivent ensuite Radès que Léon appelle curieusement Napoli; Gammart, Marsa (*«il existe près d'elle des palais royaux [les trois Abdalliya] et des propriétés où le roi actuel [Abou Abdallah] a coutume de passer tout l'été.»*, Ariana, Hammamet, Hergla, Sousse, Monastir, Teboulba, Mahdia. A propos de Sfax, il note que *«ses habitants prennent une grande quantité d'un poisson nommé spares (…).»* Il note aussi que des Sfaxiens vont avec leurs bateaux faire du commerce en Egypte et en Turquie. Vient enfin la description de Cairoan (Kairouan) *«qui fut une grande ville»* qu'il visita, indique-t-il, en 922 (février 1516- janvier 1517) ; puis Gabès, El Hamma, Mahrès, l'île de Djerba, Zouara, Sabrata, et enfin Tripoli (qui à l'époque appartenait au royaume hafside).

Sous le titre «La cour du roi, son ordonnance, son cérémonial, ses fonctionnaires», Léon consacre d'utiles développements à l'organisation politique, administrative et militaire. Le lecteur y apprend ainsi que le roi (entendez le sultan) est nommé dans la ligne héréditaire, par le choix de son père, avec serment prêté par les principaux personnages, tels que les capitaines (en fait, généraux et gouverneurs), les docteurs, les prêtres (sic), les juges et les professeurs [c'est-à-dire les oulémas]. Il procède ensuite à la présentation de la hiérarchie du Royaume: le mounaffidh. *«Il est comme le vice-roi»* ; le mesuare [el mizwâr], sorte de capitaine général qui a pleine autorité sur les troupes et sur la garde royale». *«Aujourd'hui cependant, observe Léon, le roi veut s'occuper personnellement de ces questions. »* Au troisième rang se trouve un dignitaire qualifié ici de châtelain. C'est lui qui s'occupe de la garnison du château, des palais royaux (…) Il a aussi le pouvoir de rendre la justice à ceux qui se présentent devant lui *«comme s'il était le roi en personne.»* Le quatrième personnage est le gouverneur de Tunis qui a qualité dans les affaires criminelles. Le cinquième est le grand secrétaire, chef de la chancellerie. Vient ensuite le maître de la salle [du conseil]. *«Ce fonctionnaire est en relations étroites avec le roi, car il peut lui parler quand il veut.»* Viennent ensuite le trésorier, le directeur de la «gabelle» qui recueille les taxes qui pèsent sur les marchandises et sur l'activité des négociants étrangers, le directeur des douanes où l'on apprend que *«cette charge est confiée d'habitude à quelque Juif riche.»* Le dixième

UBCI, 1ère Banque Doublement Labellisée pour son Engagement Citoyen et Durable



UBCI | ENGAGÉ RSE MODÈLE AFAQ 26000 AFNOR CERTIFICATION | RESPONSIBILITY EUROPE RE European Network of Leading CSR Labels

www.ubci.tn

mahindra Rise

PICKUP DC

4X4 OU 4X2



معاك مهما كان الطريق

www.mahindra-tunisie.com

AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME

Appelez-nous au
70 130 130

Nous suivre
MAHINDRA TUNISIE

■ **Carte des voyages de Léon l'Africain par Siméon Netchev (World History Encyclopedia)**



fonctionnaire est le dépensier, sorte de majordome du palais. «*Tels sont les principaux offices et les principales magistratures de cette cour. Il en est quelques autres d'un rang moins élevé, tels que ceux de maître des écuries, de maître de la garde-robe, de chapelain [entendez l'imam du palais], de juge du camp [cadi de la colonne armée], de maître des enfants du roi, de chef des estafiers, etc.*»

Concernant la force armée du domaine royal, on apprend que le sultan disposait de 1 500 chevau-légers [cavaliers d'élite légèrement armés] «*qui sont pour la plupart des Chrétiens renégats.*» Il existait aussi 150 cavaliers du roi, Mores de naissance, qui remplissaient le rôle de conseillers militaires. Le roi avait, d'autre part, cent arbalétriers dont beaucoup étaient des Chrétiens renégats et une garde secrète «*composée de Chrétiens qui habitent le faubourg dont nous avons parlé. Il est précédé d'une autre garde à pied formée de Turcs armés d'arcs et d'escopettes [petite arquebuse]*».

Voilà donc, à partir du chapitre consacré au royaume de Tunis, un aperçu sur les innombrables renseignements qui constituent la Description de l'Afrique, source de première main pour tous les historiens qui travaillent sur notre bonne vieille terre d'Ifriqiya ainsi que sur tout le Maghreb. La vie mouvementée de son auteur, Hassan b. Mohamed el Wazzân al Gharnâtî, devenu catholique puis probablement revenu à la foi musulmane de ses pères après son départ d'Italie, illustre de manière parfois émouvante et en tout cas édifiante le destin de tant d'êtres humains autour d'une Méditerranée alors particulièrement propice aux affrontements sanglants en même temps qu'aux échanges de toutes sortes. Cette conversion était à l'époque moderne, comme au Moyen Âge, un phénomène courant. Rappelons ici les exemples des «*renégats*» natifs de pays chrétiens et qui, en terre d'islam, connurent gloire et fortune une fois convertis. Dans l'autre sens, rappelons le cas du prince hafside Hamida, réfugié à Palerme, devenu Charles d'Autriche et qui choisit la vie monastique. Rappelons également le cas, au XVII[e] siècle, d'un fils de dey de Tunis, converti de son plein gré et baptisé en grande pompe sous le nom de Don Philippe. Les repentirs n'étaient pas rares. Léon, comme plus tard Don Philippe, semble avoir eu le remords de l'apostasie accentué sans doute par le mal du pays. En tout état de cause, «*Léon l'Africain, comme l'écrit l'historienne finlandaise Pekka Masonen (2001), est un bel («splendid») exemple du passage des hommes et des aspects intellectuels entre les deux rives de la Méditerranée. L'expérience vécue par Léon prouve clairement que les barrières religieuses, ethniques et culturelles entre les mondes musulman et chrétien n'étaient pas insurmontables.*».

Md.A.B.A.



Si Driss

D'une taille imposante, doté d'une mémoire encore précise et d'une grande habileté politique, Driss Guiga, décédé le 19 avril dernier à plus de 101 ans, laisse un immense souvenir. Plusieurs fois ministre de Bourguiba (Affaires sociales, Santé, Education et Intérieur), ambassadeur (en Allemagne), passant aisément au début de l'indépendance de directeur général de la Sûreté nationale à commissaire général au Tourisme, il s'était toujours accompli dans ses fonctions, en y laissant ses marques. L'enfant de Testour, sadikien, féru d'histoire se laissera finalement emporté par le droit.

Driss Guiga fera une partie de ses études supérieures à Alger où il rencontrera le grand amour de sa vie, Shasha. Puis ils iront ensemble à Paris. De retour en Tunisie,



il mettra le pied à l'étrier, s'engagera dans la lutte nationale, connaîtra la prison, avant d'enchaîner de hautes fonctions.

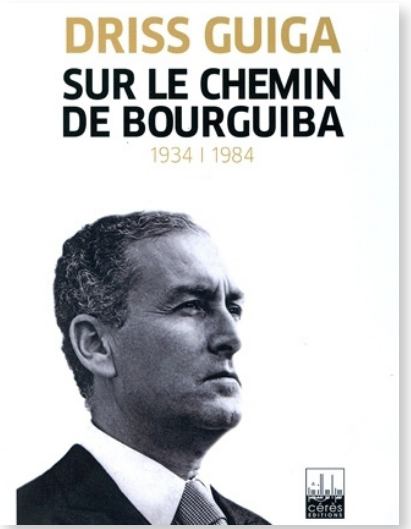
Son premier moment fort avec l'Histoire, il le vivra le 25 juillet 1957, quand une délégation de l'Assemblée constituante ira notifier au Bey de Tunis l'abolition de la monarchie. En sa qualité de directeur général de la Sûreté nationale, Driss Guiga signifiera immédiatement à Lamine Bey son placement en résidence surveillée à La Manouba. D'autres rendez-vous marquants l'attendront, avec notamment la guerre d'Algérie, la bataille de Bizerte et le complot de 1962… Pour commencer.

Ministre, il exercera ses fonctions avec détermination, pilotera la décentralisation universitaire et la création des premières facultés à l'intérieur du pays et s'opposera, lors des émeutes du pain, en janvier 1984, à l'usage de la force et des armes contre les manifestants. Mohamed Mzali, alors Premier ministre, lui en voudra. Dans un arbitrage difficile, Bourguiba se séparera de lui. Driss Guiga prendra congé du chef de l'Etat et partira s'installer à l'étranger.

Comme attendu, un procès sera monté contre lui. Le lendemain même du 7 novembre 1987, Driss Guiga, contre l'avis des siens, prendra le premier avion pour rentrer à Tunis. Il savait qu'il allait être arrêté à l'aéroport, et attendre que la justice statue sur son recours contre les jugements prononcés par contumace. Avec courage, il fera face à son destin et finira par obtenir sa remise en liberté provisoire. En appel, les jugements seront assortis de sursis… une épée de Damoclès que le nouveau régime fera planer sur sa tête.

Avec beaucoup d'humilité, Driss Guiga reviendra sur son récit de vie dans un livre autobiographique publié à l'occasion de son centenaire sous le titre de « Sur le Chemin de Bourguiba, 1934-1984 », chez Cérès Editions. « Avec sobriété et en toute élégance », il livre un témoignage instructif d'un parcours aussi riche que pluriel. L'autre partie du récit du couple Guiga, on la doit à son épouse Shasha Safir-Guiga. Sous le titre de « Rencontres d'une vie », elle restitue une magnifique saga. Un couple fusionnel qui a gagné de nombreuses amitiés en Tunisie et à travers le monde.





Bio express

- Né le 21 octobre 1924 à Testour
- 1945-1947 : études de droit et d'histoire à Alger
- 1947-1949 : poursuite des études à Paris
- 1950-1951 : chef de cabinet du ministre de la Santé
- 1952 : emprisonné à Zaarour puis à la prison militaire de Téboursouk
- 1953 : reprise de service au ministère de la Santé, en tant qu'administrateur, puis chef de cabinet des ministres successifs, Drs Taher Zaouche et Sadok Mokaddem
- 1956 : secrétaire général de l'Assemblée nationale constituante
- 1956 : appelé par Taieb Mhiri, ministre de l'Intérieur, pour diriger l'Administration régionale
- 1956 : directeur de la Sûreté nationale
- 1963 – 1969 : haut-commissaire au tourisme
- 1969 : secrétaire d'Etat aux Affaires sociales
- 1969-1973 : ministre de la Santé
- 1973 -1976 : ministre de l'Education nationale
- 1976-1980 : ambassadeur de Tunisie en Allemagne fédérale
- 1980 -1984 : ministre de l'Intérieur.

Afif Hendaoui

Le diplomate distingué

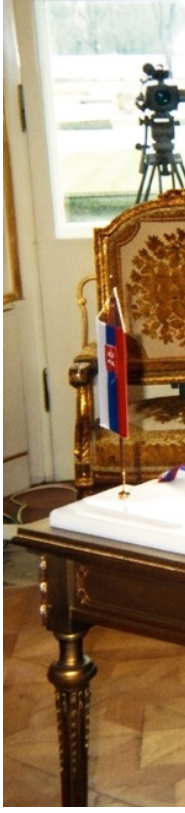




• Par Hatem Ben Salem

Au cours des années que j'ai passées au ministère des Affaires étrangères– entre 1994 et 2007– j'ai eu l'honneur et le privilège de travailler avec le fleuron de notre diplomatie. Des hommes et des femmes compétents, patriotes totalement dévoués à leur mission de consolidation et de promotion de l'image d'une Tunisie moderne, respectée et surtout présente et proactive sur toutes les questions internationales et régionales. Parmi les personnalités les plus marquantes figure Afif Hendaoui.

Je l'ai connu d'abord en tant que collègue au cours de nos rencontres aux différentes conférences annuelles des ambassadeurs, lui à Stockholm et moi à Dakar, et une vraie amitié s'est liée entre nous probablement au départ parce qu'on venait tous les deux de l'université et pas de la carrière diplomatique. Mais, en fait, la cause était plus profonde que cela, Afif Hendaoui était un homme de principes et, à ce titre, il ne pouvait que mériter le respect de tous. Ses prises de parole au cours de ces rencontres alliaient pragmatisme et rationalité. Il donnait à la dimension économique de la diplomatie une place toute particulière qui, à mon sens, était déterminante par la suite aux orientations de notre diplomatie. Lorsqu'il fut désigné ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Berne en Suisse, j'étais secrétaire d'État aux Affaires étrangères et je mesurai toute la pertinence de cette nomination à un moment où les relations diplomatiques entre la Tunisie et la Suisse passaient par une phase assez délicate qui va culminer avec l'organisation en Tunisie, pour la première fois de notre histoire, d'un sommet de l'ONU : le Sommet mondial de la société de l'information. Le discours critiquant la situation des droits de l'Homme en Tunisie du Président helvète Samuel Schmid n'a pas eu d'impact négatif sur









les relations bilatérales de nos deux pays grâce au travail de fond effectué par l'ambassadeur Hendaoui qui jouissait d'un réel respect des autorités suisses, et la Suisse, aussi bien que la Tunisie, ont continué à entretenir les rapports les plus sereins et bénéfiques pour les deux pays.

Après 2011, nos rencontres étaient très fréquentes et j'appréciais particulièrement ses analyses à propos de la situation désastreuse dans laquelle se débattait la Tunisie à cause d'une nouvelle classe politique incompétente, cupide et avide de pouvoir. Rarement je n'ai vu quelqu'un souffrir de cet état de fait comme Afif Hendaoui qui, en grand commis de l'État, avait consacré sa vie à contribuer à forger une nation tunisienne unie, solidaire et battante.

L'élection de Béji Caïd Essebsi à la présidence de la République lui redonna beaucoup d'espoir et comme à l'accoutumée, il s'engagea corps et âme pour la Tunisie, ne perdant jamais ses principes et ses sentiments de devoir servir sa patrie quelles que soient les circonstances. Nous avons tous, aujourd'hui, cet amer sentiment que notre peuple est rarement reconnaissant envers ses fils dévoués, mais j'ose espérer, et j'en suis profondément convaincu, qu'Afif Hendaoui figurera, un jour prochain, en bonne place au panthéon des grands hommes de la Tunisie.

H.B.S



"Un seul être vous manque et tout est dépeuplé"



Par Abdeljalil Dachraoui

Nous venons de perdre une personne adulée et son absence exprime l'hyperbole d'un deuil incommensurable.

Feu Afif Hendaoui était un exemple de la probité et de l'altruisme. Il a laissé une empreinte ultrapositive dont les futures générations vont s'enrichir ad aternam :

•Icône de l'enseignement supérieur, il était l'idole des étudiants qui rayonnent aujourd'hui dans tous les domaines économiques et financiers.
•Le citoyen patriote a assumé des responsabilités au sein de l'Etat avec abnégation et réussite indélébiles.
•Le père de famille a entouré les siens avec l'affection dont ils sont fiers d'être redevables.
•L'ami feu Afif était un exemple de l'altruisme. Il était toujours mobilisé pour ses proches et ses amis.
Grande perte, son départ pour un monde meilleur. Mais c'est la vie qui n'est qu'un compte à rebours dès la naissance.
Que Dieu miséricordieux, omniscient, omnipotent, omniprésent l'accueille dans Son éternel paradis.

Amine.

A.D

Compagnon de pensée et de route



• Par Abderrazak Zouari

Je me souviens encore de ma première rencontre avec Afif. C'était au moment de notre recrutement en tant que professeurs à la faculté, un de ces instants discrets qui, sans prévenir, marquent le début d'une longue complicité intellectuelle et humaine.

Très vite, j'ai été séduit par sa manière d'aborder l'analyse économique. Elle faisait écho à la mienne: une approche néo-keynésienne, subtilement située entre les courants dominants - d'un côté, les partisans de la théorie libérale d'inspiration anglo-saxonne, souvent formés aux États-Unis, et de l'autre, les défenseurs de la pensée marxiste, largement influencés par les traditions académiques françaises, notamment grenobloises.

Afif avait cette rare qualité de pouvoir naviguer avec aisance entre ces différentes écoles de pensée. Il en maîtrisait les fondements, les nuances et les contradictions, et savait en discuter avec une clarté et une profondeur remarquables. Ses analyses étaient toujours à la fois rigoureuses et éclairantes, nourries par une connaissance solide des grands maîtres de la théorie économique - Ricardo, Walras, Keynes, Sraffa, Joan Robinson… autant de références qu'il mobilisait avec justesse et élégance.

Animés par le désir de transmettre cette richesse intellectuelle aux jeunes chercheurs et enseignants, nous avions imaginé et créé ensemble un laboratoire de recherche. Nous l'avions nommé PRISM, un acronyme inspiré des grandes figures qui nous guidaient. Ce projet nous ressemblait: exigeant, ouvert et profondément ancré dans le dialogue des idées.

Nos parcours ont ensuite continué à évoluer en parallèle. En 1984, nous avons partagé un moment particulièrement marquant : notre réussite au même concours d'agrégation. Ce fut pour moi une immense joie. Nos chemins se sont alors quelque peu séparés dans l'espace - lui étant nommé à Tunis, et moi à Sfax - mais jamais dans l'esprit.

La distance géographique ne m'a d'ailleurs pas empêché de maintenir, avec lui, notre enseignement commun de macroéconomie à Tunis. Pendant sept années, j'ai ainsi partagé mes semaines entre Tunis, où j'enseignais les lundi, mardi et mercredi, et Sfax pour le reste de la semaine. Cette expérience reste pour moi le symbole vivant de notre engagement commun.

Devenu président d'université, Afif a également joué un rôle déterminant, aux côtés de feu Mohamed Charfi, alors ministre de l'Éducation et des Sciences, dans ma nomination en tant que directeur de l'École supérieure de commerce.

Aujourd'hui, en repensant à Afif, je mesure combien sa présence a compté. Au-delà du collègue brillant, c'est l'homme, le penseur engagé et le compagnon de route que je salue. Son souvenir demeure vivant dans nos échanges passés, dans les idées qu'il a défendues, et dans l'empreinte qu'il laisse à celles et ceux qui ont eu le privilège de le connaître.

J'adresse toutes mes condoléances à sa famille, à son épouse, toujours discrète, ainsi qu'à ses deux fils Skander et Adel…

Comme le dit si justement le dicton tunisien: «celui qui enfante ne meurt jamais».

A.Z

eni i-Sint,

La performance italienne



Lubrifiants eni ... disponibles chez Agil Energy

Agil Energy



Maître, Sadok Belaïd

Quelques vérités pour l'histoire

• **Par Mohamed Salah Ben Aïssa**

En cette douloureuse circonstance, il importe de rappeler l'apport précieux qui aura été celui du Doyen Sadok Belaïd durant toute sa carrière dans le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique, et particulièrement dans les matières auxquelles il s'est intéressé le plus, notamment le droit international public et les relations internationales, le droit constitutionnel et la science politique, la théorie du droit et la philosophie du droit… sans oublier ses convictions maghrébines qui étaient si ancrées en lui qu'il a lancé plusieurs doctorants sur des sujets de thèse en droit comparé maghrébin (sur *''le pouvoir législatif''*, *''le pouvoir exécutif'', ''le droit de la planification économique ''*, *''les entreprises publiques ''*, *etc.) dans le prolongement d'un cours qu'il a assuré sur les ''institutions maghrébines ''*. A cet apport d'ordre académique s'est ajouté celui qui a été le sien chaque fois qu'on a fait appel à lui sur des questions dépassant le champ strictement académique pour toucher à des problèmes d'intérêt national.**

On ne soulignera jamais assez les qualités du Professeur et du directeur de recherches aussi bien en maîtrise qu'en doctorat. Ses étudiants ainsi que les chercheurs ayant mené leurs travaux sous sa direction – et dont j'ai eu l'honneur de faire partie – ont eu le privilège, en suivant ses enseignements et en bénéficiant de son expérience, de découvrir un maître exceptionnel distillant son savoir dans une ligne intellectuelle et avec un art pédagogique entraînant méthodiquement l'étudiant et le chercheur vers l'élévation intellectuelle. Il ne s'est, en effet, jamais contenté de transmettre un savoir.

Il a veillé, en même temps et constamment, à initier ses apprenants à la méthode et aux outils d'analyse adéquats, propres à éveiller chez eux l'esprit critique et le goût des constructions théoriques. Par ses précieuses directives, il invitait ses étudiants à élaguer de leurs écrits et de leurs paroles tout ce qui est futile et de s'accrocher à ce qui est pertinent, en synthétisant les matériaux mobilisés, autour de concepts fédérateurs; le tout devant être servi par le mot juste, la formule incisive et le style châtié. Tous ceux auxquels il prêtait son concours, en matière de recherche, savent combien ses directives leur ont été précieuses. Il n'hésitait pas, quand il le faut, à être inflexible et même rude. Mais ils se sont laissé convaincre, au fil des mois et des années, que derrière le patron de thèse ou le directeur de mémoire, exigeant et marmoréen, il y avait toujours le savant probe et honnête, ayant une très haute idée de son rôle et de la recherche scientifique.

Et ceux qui, comme moi, ont eu à le connaître dans ce registre savent bien, aussi, qu'il a suffisamment d'humilité pour adhérer aux opinions contraires aux siennes pourvu qu'on lui apporte l'argument probant qui le conduit à modifier ou nuancer son point de vue initial. Ils savent reconnaître aussi, sous l'angle humain, ses qualités de cœur, son sens de l'écoute et sa courtoisie. Sans oublier son don pour le choix des moments qui méritent d'être agrémentés d'un brin d'humour.

A tout cela s'ajoute, faut-il le rappeler aussi, le volet du Doyen-initiateur de réformes importantes. Il faut évoquer, à cet égard, sa contribution décisive, au seuil des années soixante-dix du siècle dernier, à la mise en place du Centre d'études, de recherches et de publications (Cerp) à la faculté de Droit et des Sciences économiques de Tunis et à l'institution du cadre juridique et à l'organisation des concours nationaux d'agrégation en droit public et science politique, en droit privé et en sciences économiques. Ce qui a permis depuis l'année 1974 d'organiser périodiquement lesdits concours, permettant ainsi de renforcer et développer le recrutement des enseignants chercheurs universitaires dans le grade de maître de conférences et de le faire évoluer, en qualité et en quantité, afin de répondre aux besoins accrus de l'université dans les spécialités concernées.

Enfin, n'oublions pas de noter que son départ à la retraite, depuis plus de deux décennies, ne l'a nullement éloigné ni de l'Université où il a toujours prêté son précieux concours toutes les fois où il en a eu l'occasion, ni des affaires publiques nationales où il a mis ses compétences au service de l'Etat dans certains dossiers importants. L'on a pu suivre, à cet égard, ses multiples interventions, notamment sur certaines épineuses questions de droit constitutionnel et de droit électoral qui se sont posées au lendemain de la Révolution du 14 janvier 2011. Son dévouement pour l'intérêt général s'est manifesté également au lendemain du 25 juillet 2021. Mû par le seul souci de servir son pays, il a répondu à l'appel du Président de la République pour aider à résoudre les problèmes de nature constitutionnelle et politique nés de la situation inédite créée par les décisions présidentielles du 25 juillet 2021.

C'est ainsi que, animé de la volonté de se mettre au service de son pays, le Doyen Sadok Belaïd s'est engagé après le tournant politique du 25 juillet 2021, sur invitation du Président de la République, dans le travail d'élaboration des textes juridiques se rapportant aux mesures exceptionnelles et, par la suite, au nouveau projet de constitution. Pour avoir été étroitement associé à ce travail avec le Pr Amine Mahfoudh, j'estime qu'il m'incombe, par souci de vérité, de rendre compte de certains faits avérés dont j'ai pris acte de manière directe afin d'apporter un éclairage, que j'estime nécessaire, sur les objectifs de ce travail collectif qui nous a réunis les trois, ainsi que sur l'esprit avec lequel nous l'avons accompli; en espérant dissiper les malentendus qui, malheureusement, ont conduit à des jugements erronés sur les intentions qui, dès le départ, nous avaient animés lorsque nous avons répondu favorablement à la sollicitation présidentielle.

Par ce témoignage, je réponds aussi au devoir de mémoire et de conscience que j'estime avoir à l'égard du

Doyen Sadok Belaïd. Et je me sens d'autant plus dans l'obligation morale de m'y soumettre que ce travail collectif a fait parfois l'objet de critiques injustes et quasiment injurieuses. En effet, certains observateurs - qui se reconnaîtront aisément - croyant présumer les intentions partagées, par nous trois, à propos du décret n°117 du 22 septembre 2021 (relatif aux mesures exceptionnelles), et croyant bien connaître nos positions à ce sujet, n'ont pas hésité, en évoquant ledit décret, à dire qu'il a été adopté ''avec la complicité de certains juristes collaborateurs, heureusement rares et isolés, bernés par la duplicité de leur commanditaire...'' (in: revue mensuelle ''Philosophie magazine'' du 4 novembre 2022).

De pareilles appréciations, rapportées à leur contexte– et ciblant des personnes dont l'auteur sait, depuis de nombreuses années[1], qu'on ne saurait les soupçonner d'être des non-démocrates ou d'avoir, par le passé, ''collaboré'' avec des autocrates, ou d'être de fervents partisans des textes ''scélérats'' (l'auteur des appréciations, ci-dessus citées, qualifiant ainsi le décret 117-2001)– acquièrent une connotation péjorative et un caractère inévitablement désobligeant. Et je peux témoigner, à cet égard, qu'elles ont été ressenties comme tel par les personnes ciblées, y compris par le Doyen Sadok Belaïd. Aussi est-il utile, aujourd'hui, de dissiper les malentendus qui ont conduit à de pareilles appréciations infondées, en précisant que l'esprit dans lequel le travail entrepris avec le Doyen Sadok Belaïd et sous sa conduite était fondé sur une logique graduelle et progressive.

En effet, et comme l'a bien rappelé le Pr Amine Mahfoudh, depuis que le Président de la République a retenu du décret n°117-2021 une version définitive différente de notre projet initial sur des points importants, l'on s'est demandé s'il fallait suspendre notre mission consultative ou continuer à l'exercer. Finalement, en estimant que l'enjeu le plus important résidera dorénavant dans l'élaboration de la nouvelle constitution et les échéances électorales qui vont suivre sa promulgation, option a été prise de poursuivre, malgré tout, notre travail consultatif jusqu'à ce terme décisif, ''... en espérant que le tournant du 25 juillet 2021, au-delà des griefs juridiques (et politiques) invoqués à sa charge...ne saurait remettre en cause, dans le nouveau projet de constitution, ni les exigences fondamentales de l'Etat de droit ni celles d'un système politique démocratique. Tel était...le ''préjugé favorable'' qui nous avait poussés à continuer notre travail consultatif...''[2]. Satisfaire à ces exigences dans le projet de constitution attendu: tel était notre souhait. Et c'est conformément à ces exigences que fut élaboré le projet initial qu'il nous a été demandé de préparer sous la direction éclairée du Doyen Sadok Belaïd. Malheureusement comme on l'avait constaté par la suite, ce souhait ne fut pas exaucé. Il s'est avéré, en effet, que des divergences substantielles existent entre la constitution du 25 juillet 2022 et ce projet initial remis par le Doyen Sadok Belaïd au Président de la République. C'était là le motif décisif qui nous a conduits à mettre fin à notre mission consultative dans laquelle nous nous sommes pleinement investis avec le Doyen Sadok Belaïd.

Aujourd'hui, à la faveur de l'hommage qui lui est rendu, je puis affirmer qu'en assumant la charge à lui confiée par le Président de la République, le Doyen Sadok Belaïd a mené un véritable combat - son dernier, hélas! - pour l'instauration en Tunisie d'un Etat de droit garantissant les droits et libertés et d'un régime politique démocratique fondé sur une séparation souple des pouvoirs, consacrant l'indépendance du pouvoir judiciaire et œuvrant pour un développement économique et social performant et équilibré. Et ce, nonobstant les allégations contraires infondées, nourries par des malentendus profonds et une grave méprise sur l'intégrité morale et politique de ces ''juristes collaborateurs '' parmi lesquels on l'avait spécieusement compté...

Il nous a quittés, mais il restera présent, à jamais, dans le cœur de sa famille et de ses ami(e)s.

Repose en paix ''Si Sadék'', comme j'aimais vous appeler

M.S.B.A.
Professeur de droit public,
ancien Doyen de la faculté
des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

[1] On se limitera à évoquer ici, pour simple rappel, que le doyen Sadok Belaïd ainsi que l'auteur du présent hommage ont fait partie, avec bien d'autres éminentes personnalités tunisiennes, des signataires de la lettre critique datée du 22/4/1994, envoyée à l'ancien Président de la République Zine el Abidine Ben Ali pour dénoncer la dérive autocratique de ses pratiques politiques et les atteintes commises aux droits et libertés, à l'époque (voir le texte de cette lettre publié au numéro 145 du journal ''hakaiék'', daté du 27 mai 2011.

[2] Amine Mahfoudh, Regards sur le droit constitutionnel et le régime politique tunisien, Editions Arabesque, novembre 2025, p.24, note 34.

QNB

QNB, votre allié stratégique pour bâtir l'avenir.

QNB vous accompagne avec des solutions financières sur mesure et une expertise pointue pour concrétiser vos ambitions. Ensemble, nous construisons un avenir solide, durable et prospère.



qnb.com.tn

SIMPAR
ISO9001

إقامة
GALAXIE 2

اريانة الصغرى - طريق رواد



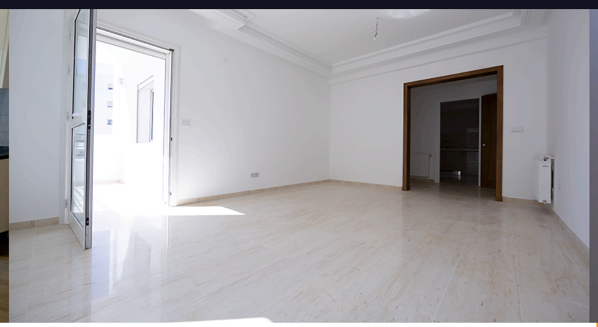
رفاهية، راحة، وموقع مميز

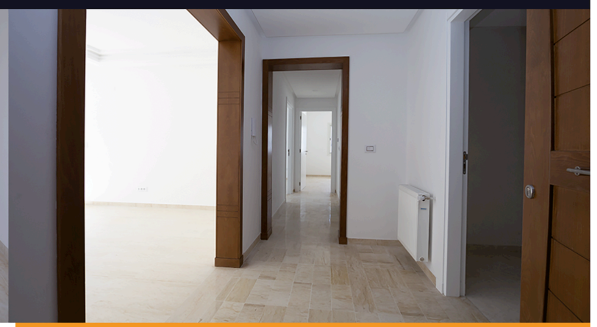
نقترح عليكم مشروعنا الجديد الكائن بأريانة الصغرى – طريق رواد، وهو مشروع سكني راق يجمع بين الجودة العالية، التصميم العصري، والموقع الاستراتيجي

شقق من نوع S+1 / S+2 / S+3
إقامة مؤمنة
مأوى سيارات
قرب من المدارس، المحلات، والمرافق الحيوية

استثمروا في عقار مضمون مع SIMPAR







29 921 009 - 29 921 011

simpar.tn

...Il nous a appris à réfléchir



• **Par Neila Chaabane**

J'ai eu l'honneur et le privilège d'avoir été l'étudiante du Professeur Belaïd en licence de droit public et en DEA de droit international public. J'ai été aussi sa dernière doctorante. Je n'ai pas connu ses premières années à l'université ayant rejoint la faculté de Droit après son décanat.

Autant le Professeur inspirait certes le respect mais aussi la crainte, autant le directeur de thèse était d'une grande sollicitude.

Le professeur nous poussait dans nos derniers retranchements en nous obligeant à consulter les revues de droit public les plus confidentielles et en nous incitant à consulter ce qui était rarement disponible, à l'époque, les auteurs anglo-saxons. Avec lui, toute une génération a découvert le droit de la mer et la convention de Montego Bay ainsi que les péripéties de son adoption. Nous pouvions l'attendre des heures mais par la suite, le cours pouvait se prolonger autant qu'il le décidait. Il nous a appris à réfléchir et à questionner la règle de droit, à la situer dans son contexte et à relativiser.

Il est difficile pour moi de parler du directeur de thèse tant cette relation a été privilégiée. Il a fait à mon égard preuve d'une grande sollicitude, m'obligeant à aborder certaines questions au-delà de la fiscalité. Il m'a aussi suivie quand je lui ai proposé de modifier le sujet de thèse initial qu'il m'avait proposé. Il m'a appris aussi à me séparer plus facilement d'une partie importante d'un texte pour le rendre plus percutant. Je me souviendrai toujours de nos discussions à propos de la virgule et de son importance dans un texte.

Ses conseils bienveillants m'ont aidée par la suite durant ma carrière et aussi pendant le décanat. L'estime dont il jouissait auprès de ses pairs et surtout de ceux de sa génération nous a précieusement aidés à apaiser des situations parfois délicates.

Avec le Professeur Sadok Belaïd, une grande page de l'université tunisienne, dont il a été un des piliers, se tourne.

Rabbi Yarhmou, et toutes mes pensées accompagnent Alia et ses filles.

N.C

Le savant et l'esthète



• Par Salsabil Klibi

Avec le départ de Sadok Belaïd, ce n'est pas seulement l'université tunisienne ou la communauté des juristes qui perd une de ses figures les plus marquantes, mais l'Etat tunisien, car Sadok Belaïd fut aussi un de ses grands serviteurs.

J'ai eu le privilège d'avoir Si Sadok comme professeur alors que j'entamais ma première année du troisième cycle. Avec lui, on découvrait une autre représentation du droit international que celle qui nous avait été servie en troisième année de la licence. Et aujourd'hui plus que jamais résonne encore à mes oreilles cette image qu'il nous en avait dressée. On était à la fin des année quatre-vingt et il nous parlait déjà de ce colosse aux pieds d'argile qu'est le droit international, aussi grand par ses principes qu'indigent lorsqu'il s'agit de le mettre en œuvre, image plus vraie aujourd'hui que jamais.

J'ai eu également le privilège, par la suite, d'avoir Si Sadok à mes côtés dans mes premiers pas d'enseignante. Si Sadok, attentif et bienveillant lorsqu'il se penchait sur mes publications, les discutait et en redressait les imperfections. Si Sadok forçait l'estime mais c'est aussi beaucoup d'affection que j'avais pour lui.

Ce n'est pourtant pas le juriste hors pair qu'il fut dont je voudrais parler ici mais de l'érudit et de l'esthète. J'ai eu la chance, en effet, à plusieurs reprises, de voyager avec Si Sadok à l'occasion de colloques ou congrès internationaux, et c'est un autre homme que j'ai découvert. Lors de discussions après les longues journées de travail, j'ai découvert le fin connaisseur de la peinture et de la musique qu'il fut, et les visites des musées étaient toujours au programme des sorties post-congrès. Ses envolées commentant un tableau de Rembrandt ou de Vermeer (il appréciait particulièrement les maîtres hollandais) étaient captivantes. Sa culture musicale était saisissante, il m'initiait à saisir les différences dans l'interprétation d'une même œuvre, d'un chef d'orchestre à un autre, sans manquer évidemment de faire le parallèle avec les variations d'interprétation des textes juridiques par les juges, lui auteur d'une thèse marquante sur *«le pouvoir créateur et normatif du juge»*.

Les dîners avec Si Sadok étaient un événement, car on y dégustait les plats avant même d'y goûter. Fin gourmet et connaisseur des cuisines de terroir de Tunisie et d'ailleurs, la description des saveurs d'une viande ou d'un fromage, les origines d'un plat et ses déclinaisons suffisaient à aiguiser toutes les curiosités et les appétits.

Le professeur sévère qui dominait son amphithéâtre, intimidant par son savoir, était doublé d'un homme affable dont l'amitié et la compagnie étaient un privilège, et ce sont ces deux figures qui vont nous manquer cruellement!

Allah yarhmek Si Sadok.

S.K.




Sadok BELAÏD
1971-1977



Le panthéon «initiatique» de mon enfance

• **Par Habib Touhami**

A sa mort, quelques jours seulement avant l'indépendance du pays le 20 mars 1956, mon père nous laissa en dépôt «*initiatique*» à la cause nationale une série de photos accrochées au mur de sa chambre à coucher. On pouvait y distinguer les principaux «zaims» néo-destouriens du moment : Habib Bourguiba, président du parti, tout seul en haut, Salah Ben Youssef, secrétaire général du Néo-Destour, et Mongi Slim, directeur du parti à la deuxième rangée, et enfin Hédi Chaker, Farhat Hached sur la troisième.

Le Bey de Tunis n'y figurait pas. Peut-être parce qu'il n'était ni estimé ni aimé par les Tunisiens de mon coin. Peut-être aussi parce que ma famille appartenait au çoff «*Chaddad*», c'est-à-dire qu'elle était «bachia» et détestait les Husseinites. Peut-être aussi parce le Bey de Tunis avait vendu Kébili, sa population comprise, aux enchères publiques un siècle auparavant. Bref, le panthéon de mon père ne comportait pas le nom du Bey du moment.

Chacun eut un destin national, allant parfois jusqu'au martyre. Mais peut-être que l'histoire officielle et même académique ont été injustes envers Mongi Slim et Hédi Chaker. Hommes de dialogue et de conciliation tous les deux, ils ont eu à affronter les colères de Bourguiba et ses chamailleries quotidiennes à propos de tout: argent, préséance, pouvoir, leadership, etc. Et si ce n'était le calme et la pondération du directeur, Mongi Slim, le Néo-Destour aurait éclaté bien prématurément. Quant à Hédi Chaker, l'homme des missions difficiles, il rassurait, par sa seule présence, cadres et militants.

On croit que l'Histoire doit être l'affaire exclusive des universitaires et des chercheurs, et on n'a pas tort. Cela est vrai sauf qu'il existe à côté de l'histoire académique et universitaire, une histoire du pouvoir (politique) et une histoire populaire. Les trois se rejoignent parfois, s'ignorent à certains moments et se contredisent à d'autres. Mère de toutes les sciences sociales, oui, mais l'Histoire est mère aussi des troubles des mémoires collectives et source de querelles qui n'en finissent pas.

H.T.

البنك التونسي

BANQUE DE TUNISIE

Crédit frais d'installation

Profitez d'une avance sur votre premier salaire

Offre dédiée aux fonctionnaires du secteur public



CENTRE DE RELATION CLIENT 81 10 12 12

www.bt.com.tn

REACH FOR THE CROWN



L'OYSTER PERPETUAL

BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 26 114 400
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 27 332 233

ROLEX